



Association Internationale des Anciens de
l'Union européenne

N° 74 Avril – Mai - Juin 2016

L'ÉCRIN



Bruxelles – Maison d'Erasmus

***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne, SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>

Sommaire

N° 74 Avril – Mai – Juin 2016

EDITORIAL – TEN GELEIDE

03 Le mot de la Présidente, Raffaella Longoni

04 Het woord van de Voorzitster

05 Editorial du comité de rédaction

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

06 Le conseil d'administration de la Section Belgique au travail

07 Notre régime de pension revisité

12 Voilà pourquoi je suis encore là

13 Tout le monde a vu Paris et pourtant !

14 Le groupe des marcheurs de l'Aiace a quinze ans

QUESTIONS EUROPEENNES

16 Union européenne, chaud et froid

18 Gotthardo 2016, ein Schweizer Bahntunnel für Europa

21 Où va la Serbie ?

23 Etat des négociations TAFTA

25 9^{ème} prix européen du livre

27 BREVES

28 ANNONCES

Ecoles européenne

Intradans

Vous cherchez une maison de retraite en urgence ?

LIBRE OPINION

29 Je suis hors d'âge

LIVRES A LIRE

30 Une allure folle d'Isabelle Spaak

31 L'ivresse de la liberté, G. Nastri

NOS COLLEGUES ECRIVAINS

31 Attilio Stajano

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

32 Marcello Burattini

33 ILS NOUS ONT QUITTES

IN MEMORIAM

35 Edmund Wellenstein

36 Manuel Santarelli

38 MIEUX VAUT EN RIRE

L'importance de la virgule

Doux espace seniors

40 Composition du Conseil d'administration

Editeur responsable :

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Yvette Demory

Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Ludwig Schubert

João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@base.be

Conception graphique, mise en page :

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition :

Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : L. Armstrong, P. Bourdeaux, Y. Demory, I. Dubois J. Erdmenger, J. Franchomme, D. Guggenbühl, C. Heynold, P. Loir, R. Longoni, NJ Thogersen, Joao Mateus Tique, J.-B. Quicheron, J. Visser
Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,
Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

Le mot de la présidente



Raffaella Longoni

➤ La fin de Schengen marquerait-elle le déclin de l'Union ?

Une étude récente très intéressante de la « Bertelsmann Stiftung » (Fondation Bertelsmann)¹ annonce une liste de catastrophes provoquées par un effet de domino si ce scénario devait se produire, à savoir un effet économique néfaste sur toute l'Union européenne. En l'espace de dix ans, le ralentissement de la croissance en termes de PNB dans nos pays membres se solderait par des pertes cumulées qui pourraient atteindre 470 milliards d'euros.

Selon un scénario encore plus pessimiste, les prix à l'importation dans l'UE augmenteraient de 3 %.

Cette même étude affirme que les États-Unis et la Chine seraient également affectés par la fermeture de nos frontières si l'Accord de Schengen devenait caduc. Si les prix des importations de ces grands pays dans l'UE devaient augmenter de 1 %, la projection de leurs pertes économiques entre 2016 et 2025 serait de l'ordre de 91 et 95 milliards d'euros respectivement.

Et qu'advierait-il pour nous les citoyens européens ? Inutile de rappeler que le prix final de ce désastre nous affecterait directement. Nous serions confrontés à une dangereuse dégradation non seulement de nos conditions concrètes de vie mais nous assisterions au spectacle désolant de la dislocation d'un des principaux acquis de l'Union européenne : la liberté de circulations des biens et des personnes.

La vague déferlante des nombreux désespérés en quête de survie, qu'ils soient migrants, réfugiés ou demandeurs d'asile, semble justifier aux yeux de certains de nos états membres à l'est la fermeture des frontières avec la construction de murs, de barricades, la pose de fils barbelés ou de tout autre barrage érigé en guise de garantie protectrice de leur vie et leurs valeurs, selon le triste rituel d'un repli identitaire fondé sur la peur.

Une peur qui serait compréhensible si l'on cédait à la tentation de l'amalgame toxique « réfugié égal terroriste ». Mais c'est un leurre.

Depuis toujours, lorsque l'alternative à leur terrible exode est la mort, les peuples du monde entier ont quitté leurs pays. Aucun obstacle n'est infranchissable lorsqu'il s'agit de survivre.

Alors que faire ? Espérer encore une fois que ces spectres qui hantent l'Europe, que ce soit la menace du BREXIT avec le non — respect des traités que cela implique (*Pacta sunt servanda*), le risque de l'écroulement de Schengen et l'incapacité des États membres de gérer efficacement, humainement et solidairement le flux des migrants se solde par une secousse salutaire qui sortirait l'Union de ses peurs et lui permettrait ainsi de faire un bond en avant.

Très difficile, mais incontournable, si l'on veut éviter que notre projet commun ne devienne un jour lettre morte.

¹ www.bertelsmann-stiftung.de

Het woord van de Voorzitster



Raffaella Longoni

➤ **Zou het einde van Schengen de achteruitgang van de Unie inluiden?**

In een recente en zeer interessante studie van de "Bertelsmann Stiftung" (Bertelsmann-stichting)² wordt een door een domino-effect veroorzaakte lijst van catastrofes aangekondigd indien het in de studie vervatte scenario werkelijkheid zou worden. Dit zou een rampzalige economische uitwerking hebben op de hele Europese Unie. Binnen een periode van tien jaar zou de vertraging van de groei in termen van BNP in onze lid-staten uitlopen op een gecumuleerd verlies in de orde van 470 miljard euro.

Volgens een nog pessimistischer scenario zouden de invoerprijzen in de EU met 3% stijgen. In deze zelfde studie wordt gesteld dat ook de Verenigde Staten en China de gevolgen zouden ondervinden van de sluiting van onze grenzen als gevolg van het vervallen van het Schengen-akkoord. Indien de prijzen bij invoer uit deze grote landen in de EU met 1% zouden stijgen zouden hun geprojecteerde economische verliezen tussen 2016 en 2025 circa 91, respectievelijk 95 miljard euro belopen.

En wat zou er met ons Europese burgers gebeuren? Het hoeft geen betoog dat de uiteindelijke prijs van een dergelijke ramp op onze hoofden terecht zou komen. We zouden niet alleen te maken krijgen met een funeste achteruitgang van onze materiële levensvoorwaarden maar tevens zouden we getuige moeten zijn van het betreurenswaardige verval van één van de belangrijkste verworvenheden van de Europese Unie, namelijk het vrije verkeer van goederen en personen.

De massale golf van wanhopige mensen die trachten te overleven, of het nu migranten, vluchtelingen of asielzoekers zijn, schijnt in de ogen van sommige van onze oostelijke lid-staten de sluiting van de grenzen te rechtvaardigen, met de daarbij behorende aanleg van muren en barricades en het plaatsen van prikkeldraad- en andere versperringen die bij wijze van garantie ter bescherming van hun levenswijze en waarden worden aangewend volgens het droevige ritueel van een op angst gebaseerde terugtrekking op zichzelf.

Een angst die begrijpelijk zou zijn indien men toegaf aan de betreurenswaardige verleiding om vluchtelingen te identificeren met terroristen. Maar dat is een misvatting.

Altijd al hebben de volkeren van de hele wereld hun landen verlaten wanneer het alternatief van hun angstwekkende uittocht de dood was. Geen hindernis is onoverwinnelijk wanneer het erom gaat te overleven.

Wat staat ons dus te doen? Hopen dat de spookbeelden die in Europa rondwaren, of het nu de BREXIT is met de daaraan verbonden veronachtzaming van de verdragen (*pacta sunt servanda*), het gevaar van de ineenstorting van Schengen en het onvermogen van de lid-staten om de stroom van migranten op doeltreffende, humane en solidaire wijze in goede banen te leiden, uiteindelijk nogmaals aanleiding zullen geven tot een heilzame schok die de Unie van haar angsten zou bevrijden en haar in staat zou stellen een sprong naar voren te maken.

Zeer moeilijk maar absoluut noodzakelijk indien wij willen vermijden dat ons gemeenschappelijk project op een dag tot een dode letter wordt.

² www.bertelsmann-stiftung.de

❖ Editorial

➤ Faut-il plus d'Europe ou moins d'Europe ?

Pour les anciens que nous sommes, cette question ne se pose pas. Et pourtant, en ce printemps 2016, l'Union européenne affronte une fois de plus une crise existentielle. Des millions de migrants se pressent à ses portes pour fuir soit la pauvreté, soit la guerre. Et l'Union européenne n'a pas réussi jusqu'ici à mettre sur pied une politique commune permettant de faire face à ce défi, ce qui fait dire aux Cassandre, qui se répandent dans les médias, qu'elle a failli.

Dans le même temps, le Royaume-Uni est saisi une nouvelle fois par son vieux démon séparatiste et, Outre-Manche, de nombreux eurosceptiques s'en prennent à la « bureaucratie bruxelloise ». Pour la deuxième fois, les citoyens britanniques seront interrogés, le 23 juin prochain, sur leur souhait ou non de rester dans l'Union européenne, qui leur a déjà accordé de nombreuses dérogations telles que le fameux rabais budgétaire, l'exemption de la Charte des droits fondamentaux, de l'euro et de l'espace Schengen. Pour les inciter à voter « oui », l'Union leur a promis en février des dérogations supplémentaires : ainsi, en cas de nouvelle modification des traités, le Royaume Uni pourra être exempté de la clause d'une « Union toujours plus étroite », un des principes majeurs inspirant la construction européenne.

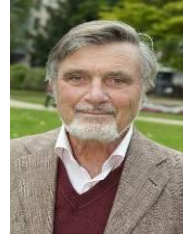
La sortie du Royaume Uni serait pour l'Union européenne une perte de poids importante sur la scène internationale et un échec qui pourrait être contagieux. C'est pourquoi nos dirigeants ne souhaitent pas le « Brexit ». Que perdrait le Royaume-Uni ? Sans doute pas grand-chose en termes économiques. Mais que gagnerait-il ? Il resterait définitivement à l'écart de toutes les décisions prises par les Vingt-Sept, il serait politiquement isolé et l'Europe « à deux vitesses », qui existe d'ailleurs déjà, deviendrait une réalité encore plus tangible. Il y aurait moins d'Europe, et ce n'est pas ce que nous voulons, mais on pourrait voir émerger une Europe de meilleure qualité, car ceux qui n'ont pas abandonné l'idéal européen pourraient relancer la marche en avant : il existe des signes dans ce sens.

La Rédaction de l'Ecrin

❖ La vie de l'AIACE

➤ Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail

Philippe Loir



Comme chaque année à cette époque la préparation de l'Assemblée Générale du 10 mars a mobilisé les membres du Conseil pour rédiger leur compte-rendu d'activité. Cette préparation a aussi demandé un gros effort aux bénévoles du secrétariat pour constituer les centaines de dossiers de séance comportant les documents pour les activités qui seront passées en revue lors de l'Assemblée générale.

Le domaine social a été à l'honneur au début de l'année 2016. En effet le nouveau responsable du Bureau Liquidateur de la Caisse Maladie de Bruxelles, Alexandre Jacobs, avait organisé le 16 décembre 2015 une rencontre d'explication avec toutes les sections de l'AIACE qui dépendent de Bruxelles pour les remboursements de la Caisse maladie. La section Belgique y était représentée par Pierre Blanchard et Philippe Loir. Ces derniers ont entendu de bonnes nouvelles de la part d'Alexandre Jacobs qui a déclaré vouloir changer les relations du Bureau Liquidateur avec ses utilisateurs. Tout en rappelant que le BL de Bruxelles gère 75.000 bénéficiaires et traite 1,25 millions lignes de demandes de remboursement par an, il veut promouvoir une approche plus humaine vis-à-vis des affiliés et ne plus les considérer comme des numéros. Il s'est engagé à ce qu'il y ait moins de renvois de documents sans explications et à ce que les demandes de remboursement portant sur plus de 1.000 euros soient traitées en priorité. Satisfaits par cette nouvelle approche, les représentants de la section Belgique ont présenté une proposition de collaboration avec le BL de Bruxelles pour faciliter la gestion des remboursements des personnes en grande difficulté c'est-à-dire tous ceux qui sont incapables de gérer leurs demandes de remboursement : les personnes très âgées, les handicapés moteurs ou psychiques, les aveugles...

Cette proposition de collaboration s'est concrétisée lors de la réunion des bénévoles sociaux de la Section le 15 février à laquelle participaient, sous la présidence de Philippe Loir, outre 24 bénévoles, les représentants de la DG RH et les assistants sociaux. Alexandre Jacobs et ses collaborateurs ont participé pour la première fois à cette réunion pour présenter la nouvelle approche du Bureau Liquidateur et pour organiser concrètement la collaboration avec la Section Belgique. Il y a été décidé qu'une liste des personnes les plus en difficulté, serait transmise au BL avec le nom du bénévole qui leur porte assistance. Ces noms seront enregistrés au BL et toute demande de remboursement provenant de leur part sera traitée en priorité par une équipe spéciale. En cas de difficulté ce sera le bénévole qui sera contacté et non la personne en grande difficulté.

La liste des personnes en grande difficulté sera établie avec l'aide des bénévoles qui seuls connaissent la réalité de leur situation. Elle sera complétée et mise à jour périodiquement. Pour le moment, elle comporte onze noms. Les listes des bénévoles sociaux de la Section avec leur numéro de téléphone seront également transmises au BL qui pourra ainsi les contacter en cas de difficulté.

Pour le CA, il s'agit là d'une bonne avancée. Elle est le résultat des changements opérés au sein du PMO ainsi que de l'insistance de la Section Belgique à faire pression pour améliorer la situation en relevant les cas les plus délicats pour les porter à la connaissance de la Caisse Maladie.

Le Conseil d'Administration examine toujours avec beaucoup de soins les propositions de voyages et de visites faites par nos deux collègues Yvette Demory et Thérèse Detiffe. Il a constaté l'énorme intérêt suscité par la conférence de Maître Bueckenhoudt du 25 février sur « Le nouveau droit successoral » qui a suscité 650 demandes d'inscriptions. Compte tenu des capacités de la salle de conférence, seules les 250 premières inscriptions ont pu être honorées. Une ou deux autres dates devront encore être déterminées pour satisfaire ceux qui sont sur les listes d'attente.

Le CA a marqué son intérêt pour organiser dans le cadre du 100ème anniversaire de la bataille de Verdun une visite sur les lieux des combats du mémorial réaménagé récemment suivant une optique franco-allemande et non d'un point de vue purement national. Il est apparu important au CA de rappeler par cette visite que la construction européenne a été motivée aussi par le refus des carnages suicidaires du passé au moment où les nationalismes et les égoïsmes nationaux se réveillent en Europe comme le montre, entre autres, le choquant « Je n'aime pas Bruxelles mais j'aime le Royaume Uni » de Monsieur Cameron.

Durant ces derniers mois, plusieurs Etats Membres ont exprimé des doutes sur la soutenabilité de notre système de pension. On a même relevé des déclarations négatives attribuées à la Vice-Présidente de la Commission, en charge du personnel, Mme Kristalina Georgieva publiées dans le « Times » du 23/12/15 (déclarations déformées après coup, selon elle). Le Président International de l'AIACE, Bernhard Zepter a interrogé la Vice-Présidente à ce sujet et, pour enfoncer le clou, notre spécialiste des rémunérations et des pensions, Ludwig Schubert, a rédigé une nouvelle fois une défense de notre régime de pension qui est publiée dans le présent numéro de l'Ecrin.

Conclusion : il faut constamment veiller et poursuivre l'action « pédagogique » même auprès de nos dirigeants ! C'est une des missions de l'AIACE.

➤ **Notre régime de pension revisité**
Ludwig Schubert



Contrairement à beaucoup de régimes nationaux de pension, le régime de pension des fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne se trouve en permanence en équilibre actuariel !

Cependant, la soutenabilité de ce régime à plus long terme est mise en cause périodiquement. Ces attaques résultent essentiellement d'un manque de connaissance du fonctionnement de ce régime et également d'une appréciation contestable concernant le fonctionnement des marchés financiers et elles sont souvent accompagnées d'une hostilité manifeste vis-à-vis de la fonction publique européenne.

Afin de répondre à ces attaques, il est utile :

- de rappeler l'origine de ce régime ;
- d'expliquer de manière compréhensible son fonctionnement ;
- de mettre en évidence que les droits à pension acquis, ainsi que la dette qui en résulte pour le budget de l'Union européenne et pour les États membres, ne constituent nullement un danger financier. Par ailleurs, la forte variation à court terme de cette dette, telle qu'elle apparaît dans le bilan de l'UE, résulte de l'application de conventions comptables qui sont sans importance pour la soutenabilité financière du régime à long terme.

1. **Depuis la création des Institutions européennes**, il était évident que la sécurité sociale, au sens large, du personnel de ces institutions devrait être assurée au niveau de la Communauté et, plus tard, de l'Union européenne. Autrement, compte tenu de la diversité et des problèmes des régimes nationaux, un traitement égal des fonctionnaires et autres agents de l'Union en provenance des différents pays membres n'aurait pas pu être réalisé. Cette exigence se reflète dans les Traités dont le protocole « Privilèges et immunités » (art. 14) stipule que cette sécurité sociale doit être établie par règlement ou loi européenne de manière indépendante de la législation nationale.

Le Traité concernant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), entré en vigueur en juillet 1952, avait été conclu pour une durée déterminée de 50 ans. Afin d'attirer un personnel qualifié, un niveau de rémunération approprié avait été fixé pour les agents de la Haute Autorité de la CECA. Les droits de pension de ce personnel étaient garantis par un fonds de pension pour lequel le personnel cotisait pour un tiers et le budget de la CECA pour deux tiers. Ce fonds avait été placé sur les marchés financiers.

Après la mise en œuvre, en 1958, des Traités de Rome (Communauté économique européenne — CEE — et Euratom), un « Statut des fonctionnaires et autres agents européens » a été élaboré et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1962. Ce Statut reprenait essentiellement le niveau des rémunérations et pensions du personnel de la CECA. Toutefois, étant donné que les Traités de Rome étaient conclus à durée indéterminée, à l'époque les experts budgétaires étaient d'avis que la cotisation patronale au fonds de pension pourrait être maintenue dans le budget et que la cotisation du personnel pouvait y être retenue également. De cette manière, les experts budgétaires faisaient — à moyen terme — une double économie budgétaire. Ni les cotisations salariales et ni les cotisations patronales ne devaient être versées à un fonds séparé du budget ! Au moment de la fusion des exécutifs (CECA, CEE et Euratom) en 1967, ce régime statutaire de pension a été repris pour le personnel de la CECA. Leur fonds de pension a été utilisé pour la construction de logements pour des ouvriers du charbon et de l'acier (partie patronale) et pour des crédits à la construction pour le personnel des Communautés européennes (partie du personnel).

Mais l'idée d'un fonds de pension n'a pas été abandonnée pour autant. Le calcul actuariel du pourcentage de la cotisation a été défini comme s'il y avait un fonds de pension. L'article 83 para. 2 du Statut stipule que la cotisation du personnel doit couvrir 1/3 du coût actuariel du régime de pension et la cotisation patronale doit correspondre aux autres 2/3 du coût actuariel du régime (à calculer selon les règles de mathématique financière précisées plus tard dans l'annexe XII du Statut). En contrepartie du fait que ces cotisations restent dans le budget, le paiement des pensions, de manière inconditionnelle, est à charge du budget et — de surcroît — il est garanti, même au-delà de l'existence des Communautés, collectivement par les États membres. Le montant de ces pensions résulte clairement des dispositions du Statut.

2. **Ainsi, notre régime de pension tel que défini par le Statut n'est pas un système de répartition « pay as you go » où les contributions d'une année doivent couvrir les dépenses de pension de la même année !** Avec les variations de recrutement et les élargissements successifs de l'UE, un tel système n'aurait pas été approprié. Au plan national également, les systèmes de répartition, très répandus dans les pays membres de l'UE, sont en difficulté en raison, non seulement, de l'évolution démographique, mais aussi du fait que ces régimes de pensions souffrent du sous-emploi (manque de contributions de salariés occupés) et du fait qu'ils ont été utilisés pour atténuer et dissimuler les effets du chômage via des « prépensions ».

Notre régime de pension est, par contre, un système de capitalisation sui generis. Il n'y a pas de fonds de pension placé sur les marchés des capitaux. De ce fait, notre régime échappe aux aléas importants et dangereux qui peuvent affecter les marchés des capitaux (cf. les années 1929 et suivantes, mais aussi la crise financière des années 2008 et suivantes ainsi que la période actuelle de taux d'intérêt extrêmement bas).

Toutefois, les contributions salariales et patronales sont déterminées annuellement par un calcul actuariel comme s'il y avait un fonds de pension placé sur les marchés financiers. Ainsi, elles correspondent, chaque année, aux droits de pension acquis dans la même année. Le fait que le taux d'intérêt utilisé pour ce calcul actuariel est celui observé pour la dette publique à long terme des pays membres est logique (article 10 de l'annexe XII du Statut) : le taux d'intérêt de la dette publique correspond au « coût d'opportunité du système ».

De ce fait, le « fonds » de notre régime de pension peut être considéré comme un fonds comptable placé dans la dette publique des États membres. Comme ce fonds représente les droits acquis en matière de pension, on peut considérer qu'il appartient à ceux qui ont acquis les droits à pension. La promesse du budget et des États membres qui garantissent collectivement de payer les pensions à leur échéance peut être considérée comme une promesse plus sûre que celle résultant d'un fonds placé sur les marchés financiers, même si ce dernier contenait des obligations d'État de pays individuels.

L'équilibre actuariel de ce régime est examiné chaque année et, de manière approfondie, tous les cinq ans (cf. article 1 de l'annexe XII du Statut).

Les variables d'ajustement sont :

- **Le taux de la cotisation** (pour le personnel, il est passé par exemple de 8,25 % en 1993 à 11,6 % en 2010 et à 10,1 % en 2015. La récente baisse du taux de cotisation reflète la détérioration des perspectives de carrière et de pension résultant de l'évolution économique, du quasi-blocage des rémunérations et pensions entre 2010 et 2014 et des révisions du Statut de 2004 et notamment de celle de 2014).
- **L'âge de la retraite** (augmenté en 2004 et notamment en 2014).

Le Statut, en régime de croisière, ne prévoit pas d'autres variables d'ajustement et notamment aucune modification des prestations.

Toutefois, il y a lieu de noter que pour faire des économies budgétaires à long terme, le taux d'accroissement annuel des droits à pension (art.77, alinéa 2 du Statut) a été diminué par les révisions du Statut de 2 % par an de service à 1,9 % pour le personnel recruté après le 1.5.2004 et à 1,8 % pour le personnel recruté après le 1.1.2004. Ceci signifie que les nouveaux fonctionnaires et autres agents ont besoin d'une durée de service de 38,9 ans pour réaliser la

pension complète de 70 % du traitement de base de la dernière année de service ! Il s'agit là d'un traitement défavorable du personnel nouvellement recruté et d'une détérioration considérable des conditions de travail de la fonction publique européenne pour l'avenir. Une telle mesure ne devrait plus être répétée !

Depuis la révision du Statut de 2014, l'actualisation, si nécessaire annuelle, du taux de cotisation se fait sur la base d'un rapport annuel de l'Office Statistique sans devoir recourir à la procédure lourde de codécision du Parlement et du Conseil sur proposition de la Commission. Il s'agit de la même procédure que celle utilisée, depuis l'entrée en vigueur du Statut de 2014, pour l'actualisation des rémunérations et pensions.

3. Lors du calcul annuel de la contribution nécessaire au maintien de l'équilibre actuariel de notre régime de pension, le montant du fonds comptable sous-jacent au régime n'est pas explicité. Toutefois, **lors de la présentation du bilan annuel de l'Union européenne, la dette du budget (et des États membres) correspondant aux droits acquis du personnel apparaît au passif du bilan sous l'intitulé « Retraites et autres avantages du personnel »**. Le dernier montant publié avec référence au 31.12.2014 s'élève à 58,6 Mrd € (cf. le Journal officiel de l'UE 2015/C377/01 page 24). Il est évident que les commentateurs effrayés de certains quant à ce chiffre important ne tiennent pas compte du fait qu'il s'agit de la valeur actualisée au 31.12.2014 des cotisations salariales et patronales retenues dans le budget pendant des décennies et qui ont augmenté la liquidité du budget.

Ils ne tiennent pas compte non plus que cette dette ne doit pas être remboursée à courte échéance, mais que son remboursement s'étalera, suivant l'échéance des droits individuels, sur une période d'un demi-siècle ou plus. Ce n'est que dans le cas irréaliste d'un passage immédiat à un fonds placé sur les marchés financiers que cette dette devrait être remboursée à brève échéance (très probablement en émettant sur les marchés financiers d'autres obligations publiques). Par ailleurs, à l'actif du budget de l'UE, à cette dette devrait correspondre la garantie des États membres fondée sur l'article 83 du Statut. Une telle pratique comptable a existé effectivement il y a plusieurs années. Par une modification des règles comptables, elle a été abandonnée (peut-être pour ne pas trop mettre en évidence l'ampleur de l'obligation des États membres). Toutefois, ce changement des règles comptables n'affecte en rien la garantie fondée sur l'article 83 du Statut !

Par ailleurs, la forte variabilité de cette dette dans le bilan de l'UE provoque également des commentaires alarmants (ou peut être hypocrites). Par exemple, entre le 31.12.2013 (46,8 Mrd €) et le 31.12.2014 (58,6 Mrd €), cette position a augmenté de 11,8 Mrd €. Cette forte variation est essentiellement due à la règle comptable d'utiliser le taux d'intérêt du dernier jour de l'année (1,8 % en 2013 et 0,7 % en 2014) lors de l'actualisation de cette dette. Le commentaire du bilan de l'UE explique clairement : « En cas de hausse des taux d'intérêt l'effet serait inversé ». Dans ce contexte, il y a lieu de souligner que le calcul actuariel pour déterminer le taux de contribution à notre régime de pension n'utilise nullement le taux d'intérêt d'un jour de référence. L'annexe XII du Statut stipule que pour les taux d'intérêt (comme pour l'évolution salariale) une moyenne mobile sur une longue période (allant jusqu'à 30 ans en 2021) doit être utilisée. Ceci correspond clairement mieux à la perspective de très long terme du régime pension !

En Conclusion, il paraît utile de résumer que :

- Nos pensions doivent être considérées comme un salaire différé dont le niveau et l'évolution (art.82 du Statut) sont déterminés par le niveau et l'évolution des rémunérations compte tenu du nombre d'années de service. Ceci est un élément important pour la qualité et l'attractivité du Service public européen.
- Les droits à pension acquis sont pleinement financés par les contributions salariales et patronales effectuées durant les années de service.
- Notre régime de pension, fondé sur un calcul actuariel et une actualisation, *si nécessaire annuelle*, des cotisations, se trouve en permanence en équilibre financier.
- Le fait que notre régime est construit sur un fonds comptable et non pas sur un fonds placé sur les marchés financiers ne doit pas être considéré comme un désavantage. Au contraire, cette construction a apporté au budget une liquidité considérable au cours des dernières décennies. Pour les ayants droit également, les promesses de l'article 83 du Statut peuvent être considérées comme plus sûres que la fiabilité d'un fonds affecté par les aléas des marchés financiers.
- Dans le bilan annuel de l'UE, le montant et surtout la variabilité de la dette du budget en fonction du taux d'intérêt du dernier jour de l'année est le résultat d'une convention comptable. Ces chiffres ne permettent pas d'évaluer correctement la soutenabilité à long terme du régime. Peut-être serait-il utile de mettre en évidence également le montant implicite du fonds comptable résultant du calcul actuariel sur la base de moyennes mobiles à long terme des taux d'intérêt et de l'évolution salariale ?
- L'évolution à long terme des dépenses annuelles destinées au paiement des pensions dépend non seulement des évolutions du nombre des effectifs, des perspectives de rémunération et carrière et de l'évolution à long terme des taux d'intérêt. Il faut aussi tenir compte de l'effet des révisions du Statut de 2004 et de 2014. En matière de pensions, elles ont diminué sensiblement l'attractivité du Service public européen pour les nouveaux recrutés, à cela s'ajoute l'effet de la détérioration des perspectives de carrière par la révision du Statut de 2014 !

Ces révisions du Statut ont comme résultat de ralentir, à terme, l'évolution des dépenses annuelles de notre régime de pension. Après la révision du Statut de 2014, le Conseil a demandé à la Commission de faire une nouvelle évaluation de l'évolution des dépenses de notre régime sur les prochaines 50 années. Nous espérons que, dans cette étude dont l'élaboration est en cours, l'Office statistique et la Commission ne mettent pas seulement en évidence l'ampleur des économies résultantes, en matière de pensions, de ces révisions du Statut, mais qu'ils mettent en lumière de manière explicite également les vertus incontestables de notre régime de pension. Ceci paraît opportun pour décourager de nouvelles demandes d'économies qui affecteraient davantage l'attractivité du Service public européen. Nous attendons que la Commission informe en détail les représentants du personnel actif et des pensionnés de ces travaux et des orientations qui en résulteront. Suivant l'évolution du dossier à l'avenir, une concertation formelle pourrait devenir nécessaire !

➤ **Et voilà pourquoi je suis encore là !**

Yvette Demory



Partir à la retraite, quitter un lieu où l'on a passé de nombreuses années entouré de collègues avec surtout le sentiment d'être utile est une étape embrouillée. Tel fut mon cas. Mais après quelques mois d'hésitation, de questionnement sur le choix de la direction à prendre et une grande envie de rester active et utile, je suis arrivée, il y aura bientôt 16 ans, au Secrétariat de la section Belgique de l'AIACE.

Les années ont passé, les présidents ont changé, des collègues sont partis; nous voici à l'aube de 2016 et je suis encore là, ainsi que d'autres qui ont œuvré de longues années au bien être de nos membres !

En cette période de chocs en tous genres qui échauffent et aigrissent les esprits confrontés à un avenir qui devient problématique, le Secrétariat de la Section Belgique poursuit sa tâche de rassemblement des Anciens des institutions européennes. Entre les attentions portées aux moins chanceux de nos collègues et l'organisation d'activités culturelles, de loisirs et de divertissements, il déploie une activité redoutable avec une foi débordante.

La raison en est sans nul doute la bonne entente qui règne entre nous. Chacun remplit une tâche suivant ses affinités, a une place, un casier, un PC. Le sourire aux lèvres et le mot gentil réconcilient toutes les situations. La «pause-café» de 10h00 nous réunit pour des échanges d'expériences, le vécu des uns permettant parfois d'accepter des conditions de vie que l'on souhaiterait différentes.

Les liens que nous avons tissés entre nous aident à supporter un coup dur et lors d'une absence inopinée de l'un d'entre nous, un collègue se propose spontanément pour le remplacer. Le respect de l'un pour l'autre porte à l'harmonie dans les relations entre les diverses personnalités et rares sont les moments de bouderie.

Aiguillonnés par cette atmosphère chaleureuse, les bénévoles du Secrétariat assurent une permanence 2 à 3 fois par semaine pour certains, chacun étant quasi-polyvalent dans tous les domaines et le visiteur, toujours le bienvenu, s'en retournera ravi d'avoir obtenu dans une telle ambiance réponse à ses questions.

Néanmoins, certain(e)s d'entre nous envisagent de se retirer du Secrétariat, atteints par l'usure du temps. D'autres ne se représenteront plus, pour les mêmes raisons, aux élections de 2017 visant à élire le nouveau Conseil d'Administration de la Section pour les 3 années à venir. Il est indispensable, pour poursuivre ce qu'ont initié les Anciens il y a 45 ans, d'installer au Secrétariat une équipe rajeunie qui apportera un air de fraîcheur et d'originalité, et de former un Conseil d'Administration dynamique et compétent au sein desquels règneront de pair la bonne entente et le bonheur de travailler ensemble dans une atmosphère chaleureuse.

C'est donc un appel à candidature que je lance ici ! Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter (Secrétariat : 02.295.38.42) ou à nous rendre visite (SC29 02/18) !

➤ **Tout le monde a vu Paris ! Et pourtant !...**

Paul Bourdeaux

Le voyage à Paris, programmé fin novembre 2015 a, bien évidemment, été reporté au mois de mars. Une centaine de participants s'embarquent pour un « voyage découverte » qui s'est déroulé sous la direction efficace et souriante de Thérèse Detiffe. Merci Thérèse.

Mais se promener dans la ville en bus et loger sur la Seine sur un bateau de croisière fluviale revêt, il faut bien l'avouer un caractère inhabituel qui fut apprécié par nous tous.

Le départ à 7h.00 de l'esplanade du Cinquantenaire a été retardé car une tradition bien établie veut qu'il y ait toujours des retardataires !

A midi, après un voyage sans encombre, nous arrivons à Paris et rejoignons le quai de Grenelle où nous attend le déjeuner à bord du « Botticelli ». Repas convivial et de qualité au cours duquel nous ne nous attardons pas. Une première visite nous attend. Destination : l'hôtel Salé, magnifique bâtiment du XVIII^e siècle qui, après une rénovation de cinq années a rouvert ses locaux au musée Picasso. Le cheminement dans les diverses salles du musée est quelque peu cahoteux à l'instar de certaines œuvres de l'artiste qui, bien sûr, avait l'art de peindre, de sculpter, mais aussi de faire du business...



Le retour au bateau s'est fait par le chemin des écoliers à travers quelques sites emblématiques de la capitale française : la Bastille, le Marais, le quai d'Orsay, le quai Branly et bien d'autres. Divers commentaires nous ont été donnés sur l'architecture de la fin du XIX^e siècle qui a valorisé le fer et le verre comme éléments de base à la construction. Le grand Palais en est la référence.

Circuler dans la ville en pouvant admirer les superbes demeures construites tout au long des XIX^e et XX^e siècles était un véritable plaisir, d'autant plus que nos guides et particulièrement Vincent qui communiquait à chacun de nous son enthousiasme et ses connaissances de sa ville.

Nous avons eu un « dîner-croisière » sur le Botticelli qui a vogué sur la Seine dans une ambiance festive au son de l'accordéon qui accompagnait quelques pas de danse.

Après un petit déjeuner copieux et varié pour satisfaire les plus gourmands d'entre nous, nous nous préparons pour rejoindre le superbe musée Marmottan-Monet qu'on pourrait, en abrégé, appeler le MaMo par opposition au MoMa de New-York...

Ce musée était jusqu'en 1932 la résidence de la famille Marmottan depuis 1882. M. Jules Marmottan était un avocat converti en industriel dans le secteur des mines de Bruay en Artois dont il fut le maire. Son fils, comme lui, était collectionneur. Ensemble, ils ont réuni des tableaux, des sculptures de mobilier principalement en référence à l'Empire. D'autre part, le musée contient une prodigieuse

collection des peintres impressionnistes dont une soixantaine de toiles de Claude Monet, des Degas, des Manet, des Berthe Morisot, des Pissarro, etc.

De retour au bateau avec le soleil, nous y déjeunons avant de rejoindre la fondation Louis Vuitton. Une fois de plus, et pour y arriver, nous découvrons pour notre plus grand plaisir quelques autres quartiers de Paris : le Trocadéro, l'Arc de triomphe, l'avenue Foch et le bois de Boulogne qui accueille la fondation. Ce bâtiment dessiné par l'architecte américain Frank Gehry se réfère à plusieurs sources d'inspiration ; il y a tout d'abord l'utilisation des matériaux évoqués plus haut, à savoir le fer et le verre en les complétant avec du bois. Il y a aussi une forme de mouvement dans les voiles d'un bateau, certains peuvent y déceler des nuages, mais peu importe ; ce bâtiment interpelle, mais il restera comme un témoin de l'art du XXI^e siècle fait plus de recherches technologiques que d'émotions esthétiques. Mais c'est là l'occasion d'un débat qui n'est pas notre propos !

De retour à l'hôtel flottant nous nous empressons pour le dîner de gala sur le bateau avant de rejoindre le Lido et admirer la nouvelle revue revisitée par Franco Dragone. Comme annoncé, c'est un programme qui se veut empreint de bonne humeur, de quelques frissons et de beaucoup de glamour. Tous ont apprécié la qualité de cette revue intitulée « Paris merveilles du Lido de Paris ». Le retour se fait peu avant minuit.

La dernière journée commence par la préparation du retour. Les valises doivent être prêtes avant le petit déjeuner qui se prendra toujours sur le bateau.

La dernière matinée fut à nouveau riche en découvertes. Ce fut cette fois la visite d'un « petit » musée méconnu : le musée Jacquemart- André qui contient des merveilles de la peinture et de la sculpture Italienne (Botticelli, Donatello, della Robbia,...), quelques peintres anglais (Gainsborough), des peintres français (David), etc. Notre visite de Paris s'achève, et avant de rejoindre le bateau, nous découvrons encore quelques quartiers.

C'est à 14h30 que nous quittons le quai de Grenelle pour Bruxelles après un délicieux repas pris sur le Botticelli et la tête pleine des découvertes qui nous ont ainsi été offertes.

➤ **Le groupe des marcheurs de l'Aiace a quinze ans**

Paul Bourdeaux

Depuis toujours les Communautés européennes ont eu le souci du bien-être de la population et donc de ses fonctionnaires.

Les « Anciens » ont tenu à concrétiser cet engagement en lançant l'idée, en septembre 2000, de constituer un groupe de marcheurs animés par ce souci de bien-être. Et au fil du temps, cette idée a germé et est devenue réalité. Merci à Jeannine Franchomme et Thérèse Detiffe d'en avoir été les inspiratrices.

Ainsi, deux fois par mois, le jeudi, une vingtaine d'Anciens se retrouvent pour découvrir sur une petite dizaine de kilomètres des coins bucoliques dans les plaines « accidentées » des Brabant. Et

qui plus est, ils partagent tous les ans pendant quatre jours, des balades journalières de 20, 25 kilomètres dans des lieux propices aux découvertes. Ce fut l'Eifel, la Normandie, les Ardennes autour de Rochefort, les Vosges cette année, et l'an prochain les Pays-Bas. Un vrai ravissement ! Tout le long des kilomètres parcourus, des liens d'amitié se créent entre tous ces marcheurs amoureux de la nature. Chaque balade est une découverte au cours de laquelle on est toujours surpris de découvrir aux portes de Bruxelles des petits ruisseaux qui chantent et se fauillent dans des régions rurales et forestières.



Nos retrouvailles sont non seulement l'occasion de nous revoir, mais aussi de poursuivre parfois des conversations entamées avec l'un ou l'autre, quinze jours plus tôt. En plus, il faut rappeler que toute balade se termine dans un bistrot sympa pour partager dans la joie, un dernier moment d'amitié en savourant le plaisir d'être assis !

Michel Buckinx

Mais toute activité demande un management ainsi qu'une cagnotte pour les menus frais occasionnés. Celle-ci se monte à une cotisation annuelle de 10 €. C'est un vrai plaisir de la payer !

Lors de la création de ce groupe de marcheurs, il a été fait appel à Jean-Pierre Henkens, un guide chevronné, pour nous amener dans des balades balisées par la fédération touristique du Brabant. Il y a deux ans, Jean-Pierre, emporté par la maladie, nous a quittés. Son souvenir nous accompagne souvent au cours de nos rencontres.

Fort heureusement, Jean-Pierre s'était adjoint un ami, Michel Buckinx, également guide chevronné, avec qui il préparait tant les balades bihebdomadaires que les mid-weeks de septembre. C'est donc tout naturellement que cette activité a pu se poursuivre et ce, dans la bonne humeur et le plaisir des retrouvailles.

Après chaque balade, Michel nous transmet les photos qu'il a prises, toujours sympathiques et parfois inattendues, car elles illustrent des surprises rencontrées au milieu des chemins balisés. Il importe aussi de souligner que, quel que soit le temps, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, qu'il fasse caniculaire (ce n'est pas encore arrivé), les marcheurs sont présents, même si leur accoutrement ne permet pas toujours de les reconnaître !

Pour les organisateurs des sentiers des grandes randonnées « **Une journée de sentier équivaut à 8 jours de santé** ».

Forts de cette devise, nous nous retrouvons avec joie deux jeudis par mois.

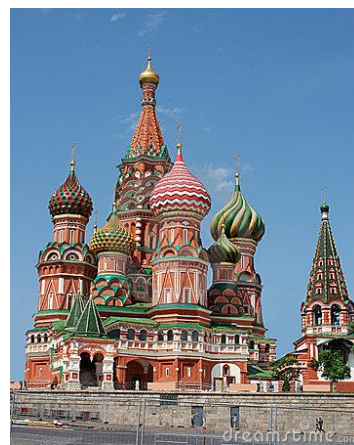
❖ Questions européennes

➤ Union européenne et Russie ! chaud et froid

Daniel Guggenbühl



« **L'**effondrement de l'Union soviétique fut un désastre géopolitique majeur pour la Russie » : voilà ce que déclarait Vladimir Poutine un jour de l'année 2010³. Une déclaration qui ne laisse pas de nous surprendre puisque la défunte URSS, avec son système politique dictatorial et son régime économique déliquescents, ruineux pour l'ensemble de l'espace ex-soviétique, fut aussi la cause principale de la division de notre continent après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la disparition du Rideau de fer. Mais devons-nous réellement nous étonner de ces mots de la part de celui qui préside aux destinées de la Fédération de Russie depuis l'année 2000⁴ et qui envisage de se représenter à la présidence en 2018 ? Il semble bien que non. Vladimir Poutine occupait un poste important dans les services secrets de l'Union soviétique et il ne fait guère de doute qu'il regrette le temps où celle-ci était considérée comme la seule puissance capable de tenir tête aux Etats-Unis grâce à son arsenal militaire. Les différents regroupements d'anciens pays du bloc soviétique, dont le dernier avatar est l'Union eurasiatique⁵, ont pu être interprétés comme des tentatives de reconstitution de l'Union soviétique. Les accents belliqueux ne manquent pas dans les discours du dirigeant russe et l'annexion de la Crimée en mars 2014 ainsi que l'entretien par la Russie de l'instabilité dans l'Est de l'Ukraine et son intervention musclée en Syrie ressortissent à la même logique. Notons qu'il s'agit d'interventions ayant largement profité de l'absence d'une véritable politique étrangère de l'Union européenne.



Les relations entre l'Union européenne et la Russie se sont donc considérablement refroidies au cours des dernières années au point que d'aucuns parlent d'une nouvelle guerre froide. Les sanctions économiques infligées par l'UE suite aux événements de Crimée et d'Ukraine telles que l'embargo sur les exportations d'équipements liés à l'exploitation pétrolière, les interdictions de visas ou gels d'avoirs de personnalités russes ou encore la non-livraison de deux frégates « Mistral » par la France, semblent avoir des répercussions sérieuses sur l'économie russe tout en provoquant la fuite des capitaux et la contraction des investissements étrangers en Russie. Celle-ci y a riposté par l'interdiction des importations de produits alimentaires de l'Union européenne allant de la viande de

³ Divers médias ont donné une version erronée de cette déclaration comme par exemple « la plus grande catastrophe géopolitique du 20ème siècle ».

⁴ La présidence Poutine n'a connu qu'un intermède entre 2008 et 2012, période pendant laquelle il a exercé la fonction de premier ministre.

⁵ Cf. l'Ecrin n° 70, pp 21-22

bœuf aux fruits et légumes en passant par le poisson ou le lait, des interdictions qui n'arrangent d'ailleurs nullement nos producteurs. S'agit-il d'un jeu perdant/perdant ? On pourrait le croire. Fin décembre 2015, l'Union européenne a d'ailleurs prolongé ses sanctions d'une nouvelle période de six mois. Moscou, de son côté, qui a d'emblée considéré l'accord de libre-échange UE/Ukraine, entré en vigueur le 1er janvier 2016, comme un acte hostile à son égard, a fait échouer les laborieuses négociations commerciales trilatérales UE/Ukraine/Russie que la Russie elle-même avait demandées fin 2013 afin de prévenir le glissement définitif de l'Ukraine vers l'Ouest.

La lune de miel entre l'Union européenne et la Russie consécutive à l'effondrement de l'Union soviétique semble donc bien avoir fait son temps. De multiples exemples montrent que Vladimir Poutine, qui n'a sans doute jamais « digéré » l'élargissement de l'Union européenne à tous les pays d'Europe orientale de l'ancien bloc soviétique, n'hésite pas à recourir à des gestes destinés à semer la discorde parmi les membres de l'Union, cela d'autant plus que ces pays sont également devenus membres de l'OTAN. Ayant perdu son glacis d'Europe orientale, la Russie, qui naguère dominait une partie importante du continent européen, se sent isolée, voire entourée de pays qui ne lui veulent pas du bien. Cette situation provoque auprès de sa population un repli identitaire et nationaliste entretenu par les autorités et qui vaut à Vladimir Poutine une popularité indiscutable et donc une longévité politique hors du commun. S'il se représente pour un nouveau mandat de président en 2018, il serait amené à présider aux destinées de la Fédération de Russie jusqu'en 2024 et donc pendant près d'un quart de siècle.

Encore faudrait-il, pour que ce scénario se vérifie et que la popularité du président reste durable, que les choses changent en Russie. Le pays souffre en effet de réelles faiblesses, il a cruellement

besoin de réformer un modèle économique basé sur les revenus qu'il tire de ses ressources énergétiques (pétrole et gaz) et de ses exportations de matières premières, alors que la part de son produit intérieur brut consacrée à la défense (4,5%) est la plus importante parmi les principaux pays



développés ⁶. La Russie n'a pas réussi jusqu'ici à diversifier son économie, la concurrence et l'innovation sont insuffisantes, le climat n'est pas favorable aux investissements, les capitaux fuient le pays, le secteur public est hypertrophié, trop d'entreprises peu rentables sont subventionnées. A ces faiblesses du système économique s'ajoutent une société civile peu organisée, une protection sociale laissant à désirer et une gestion politique, incarnée par Vladimir Poutine, marquée par des dérives autoritaires.

⁶ Etats-Unis 3,5%, Chine 2,1%, France et Royaume-Uni 2,2%, Allemagne 1,2% (chiffres de 2014).

En définitive il semble bien que la Russie ne dispose pas vraiment des atouts justifiant sa politique de « grande puissance », qui a toutes les apparences d'une fuite en avant. Mais il est vrai que cette politique bénéficie encore du soutien d'une opinion nostalgique du grand pays que fut l'ancienne puissance soviétique. Même l'ancienne dissidente Svetlana Alexeievitch, prix Nobel de littérature 2015, estime que l'écroulement du système soviétique a été « une catastrophe pour beaucoup de gens »⁷. Il s'y ajoute cette mentalité apathique voire fataliste qu'on attribue traditionnellement aux citoyens de ce pays. Cela dit, il est évident que toute initiative, quelle qu'elle soit, tendant à améliorer les relations Est-Ouest est dans l'intérêt des uns et des autres. Il existe en effet des intérêts communs, comme le montre le nouveau défi du terrorisme international que nous affrontons au même titre que la Russie. Il existe aussi des signes positifs tels que l'accord sur le nucléaire iranien et des convergences croissantes en Syrie ou même une certaine accalmie dans l'Est de l'Ukraine qu'on peut constater au moment où nous écrivons ces lignes. Une nouvelle « guerre froide » n'est ni inévitable, ni souhaitable.

➤ **« Gotthardo 2016 », ein Schweizer Bahntunnel für Europa**
Jürgen Erdmenger



Les Alpes suisses sont devenues un véritable gruyère, car de nombreux tunnels les traversent. Le premier juin 2016, la Suisse en ajoute un et inaugure officiellement le tunnel ferroviaire le plus long du monde qui passera en dessous du massif du Gothard. Il parcourra 57 km sous terre à une altitude maximale de 550 m – soit l'altitude de Berne. Ce nouveau tunnel ferroviaire comporte en comparaison avec ses frères du 19^{ème} siècle de grands avantages : peu de courbes, très peu de pente.

Ceci va faciliter le transport ferroviaire de marchandises – non polluant – de même que le transport de passagers (maximum de 250 km/h). L'inauguration sera l'occasion de festivités d'importance aux points d'entrée et de sortie du tunnel. C'est en 1999 qu'ont commencé les premiers travaux de creusement, grâce à des explosifs et l'utilisation de tunneliers. Il a fallu 17 ans pour le réaliser mais des travaux de planification antérieurs avaient déjà eu lieu dans les années 80 et 90. Le financement de ce gigantesque projet a fait l'objet de nombreux votes populaires. Ce tunnel fait partie d'un grand ensemble, la nouvelle transversale alpine – 'NEAT'.

C'est un projet vraiment européen car il relie les pays voisins au nord et au sud des Alpes. C'est pourquoi l'Union Européenne a inclus la NEAT dans son réseau transeuropéen de transport tout en donnant son accord de limiter ainsi les nuisances dues au transit routier par les Alpes..

Am 1. Juni dieses Jahres wird in der Schweiz der längste Eisenbahntunnel der Welt feierlich eröffnet⁸. Der Tunnel unterquert die Alpen in Nord-Südrichtung unter dem St. Gotthard-Massiv zwischen Erstfeld in Uri, südlich vom Vierwaldstätter See, und Bodio im Tessin. Man nennt ihn einen Basistunnel, weil er die Alpen flach mit einem Scheitelpunkt von nur 550 m über dem Meer (das ist etwa die Höhe von Bern) auf eine Länge von 57 km ohne viel Steigung oder Gefälle und

⁷ Svetlana Alexeievitch se réfère, bien entendu, à l'aspect humain et non géopolitique du phénomène.

⁸ www.gotthardo2016.ch

mit weiten Kurven durchläuft. Das ist für den Eisenbahnverkehr von besonderem Vorteil. Güterzüge können die Alpen mit größeren Lasten leichter und schneller als bisher passieren, Personenzüge können die Hochgeschwindigkeit von bis zu 250 km/h erreichen und so die Reisezeiten erheblich verkürzen.

Die Eröffnung des Tunnels ist in der Schweiz ein nationales Ereignis. Nationale und internationale Ehrengäste sind geladen. Es werden an den Tunnelportalen im Norden und im Süden große Volksfeste gefeiert. Für den Eröffnungszug werden 1000 Freiplätze ausgelost. Über 100 000 Interessierte haben sich bereits dafür beworben.



Wie alle Jahrhundertbauwerke dieser Art hat der Gotthard Basistunnel eine lange Vorgeschichte und eine lange Baugeschichte. Die erste Sprengung zum Beginn der Bauarbeiten fand im November 1999 statt. Das ergibt eine reine Bauzeit von fast 17 Jahren. Die Vorgeschichte ist mindestens ebenso lang. In den 80er und 90er Jahren nahmen die Planungen nach und nach konkrete Gestalt an. Die Beschlüsse zum Bau und zur Milliarden-Finanzierung wurden durch Volksabstimmungen getroffen. Der Gotthard Tunnel ist Kernstück eines Gesamtsystems von neuen Eisenbahnverbindungen durch die Schweizer Alpen, das den Namen „Neue Alpentransversale –NEAT“ trägt. Auch der Lötschberg-Basistunnel und der Ceneri Tunnel gehören dazu. Die Volksabstimmungen umfassten das ganze System.

In die Vorgeschichte ist auch die EU eingebunden – und der Verfasser kann sich nicht enthalten zu bemerken, dass er persönlich daran beteiligt war⁹. Denn die Schweiz hatte ein Interesse daran, ihre NEAT harmonisch in das europäische Eisenbahnnetz einzubinden und insbesondere sicherzustellen, dass die außerhalb ihres Territoriums liegenden Zulaufstrecken entsprechend ausgebaut wurden. Die Rentabilität der immensen Tunnelinvestitionen erforderte eine hohe Ausnutzung, die im Wesentlichen durch den Schienentransitverkehr erreicht werden sollte. Die EU – damals noch EWG bzw. EG¹⁰ – hatte ihrerseits das Interesse, zwischen Nordeuropa und Italien den Transitverkehr von Gütern und Personen durch den Nicht-Mitgliedstaat Schweiz so flüssig wie möglich zu gestalten. Das war für das Funktionieren des Gemeinsamen Marktes von überragender Bedeutung. Diesem Ziel stellten sich nun allerdings einige Maßnahmen der Schweiz in den Weg, die ihre Eisenbahninvestitionen absichern sollten, die aber keineswegs in die sich entwickelnde gemeinsame Verkehrspolitik der benachbarten EU passten. Insbesondere beschlossen die Schweizer Bürger in einer Volksinitiative 1994 einen neuen Verfassungsartikel zum alpenquerenden Transitverkehr. Der Artikel bestimmte, dass der alpenquerende Güterverkehr von Grenze zu Grenze zum Schutz der Alpen auf der Schiene stattzufinden habe und keine neue alpenquerende Straßenkapazität mehr gebaut werden dürfe. In diesem Zusammenhang legte die Schweiz das Gesamtgewicht der LKW auf geringe 20 Tonnen fest, führte eine Schwerverkehrsabgabe auf der Straße ein und begrenzte die Zahl der LKW-Zulassungen für Transitfahrten von Ausländern.

⁹ Er war als Direktor in der Generaldirektion Verkehr sowohl für die transeuropäischen Verkehrsnetze wie für die Verkehrsverhandlungen mit der Schweiz zuständig.

¹⁰ Der Einfachheit halber wird im weiteren Text nur die heute gebräuchliche Bezeichnung EU verwendet.

Die gemeinsame Verkehrspolitik der EU ging in die entgegengesetzte Richtung: LKW 40 Tonnen, keine Schwerverkehrsabgabe (damals), keine Kontingentierung von Zulassungen, keine Diskriminierungen zwischen In- und Ausländern.

Hier musste also ein Ausgleich zwischen der Schweiz und der EU geschaffen werden. In den alsbald aufgenommenen Verhandlungen erkannte die EU die große Bedeutung der NEAT für den Umweltschutz im Alpenraum und für die künftige Bewältigung des europäischen Verkehrsflusses an. Die NEAT wurde in die Leitlinien für die Entwicklung des transeuropäischen Schienennetzes aufgenommen. Da die Schweiz die Baukosten für die NEAT selbst übernahm und bereit war, das Gesamtgewicht der LKW auf 40 Tonnen zu erhöhen, kam ihr die EU bei der Schwerverkehrsabgabe, deren Einnahmen für die Finanzierung der NEAT verwendet wurden, und der Kontingentierung entgegen. Für diese drei Rahmenbedingungen zum Straßengüterverkehr wurden zeitlich gestaffelte Werte festgelegt. Darüber hinaus sollten beide Seiten den kombinierten Verkehr (LKW auf die Schiene) umfassend fördern.

Das Ergebnis der Verhandlungen fand in zwei Abkommen zwischen der Schweiz und der EU über den Verkehr auf Schiene und Straße seinen Niederschlag¹¹.

Ein gemischter Ausschuss hatte sich um die Weiterentwicklung der Zusammenarbeit zu kümmern. Der Lötschbergtunnel wurde 2007 eröffnet, der Tunnel durch den Monte Ceneri wird 2019 hinzukommen.

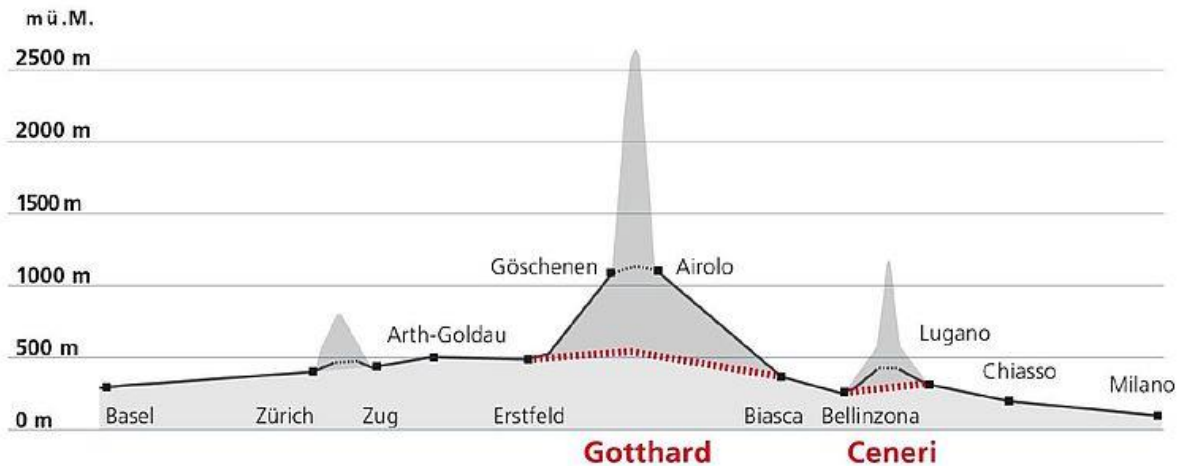
Zum Schluss sei einem alten Fahrensmann der europäischen Integration ein persönliches Wort gewährt: Es erfüllt mich mit Dankbarkeit und Genugtuung, dass ich im Rahmen meiner Aufgaben in der Europäischen Kommission mich und meine Vorschläge in die Vertragsverhandlungen mit der Schweiz einbringen konnte. So konnte ich zur Einordnung des bedeutenden Gotthardtunnels in das europäische Verkehrssystem beitragen. Jetzt darf ich sogar – längst pensioniert - die Fertigstellung des Jahrhundertbauwerks zusammen mit den Schweizer Kollegen noch erleben.



¹¹ Abkommen zwischen der EWG und der Schweizerischen Eidgenossenschaft über den Güterverkehr auf Straße und Schiene, Amtsblatt der EU L 373 vom 21.12.1992;

Abkommen zwischen der EG und der Schweizerischen Eidgenossenschaft über den Güter- und Personenverkehr auf Schiene und Straße, Amtsblatt der EU L 114 vom 30. 04.2002

Die NEAT am Gotthard Flachbahn durch die Alpen



➤ Où va la Serbie ? *Daniel Guggenbühl*

La guerre des Balkans qui, suite à l'éclatement de la Yougoslavie, s'est déroulée aux portes de l'Union européenne, est terminée depuis quinze ans. Deux des six anciennes composantes de la « République fédérative socialiste de Yougoslavie »¹², la Slovénie et la Croatie, ont rejoint l'Union européenne mais la Serbie, frère ennemi de la Croatie, est restée en dehors du processus d'élargissement. Celui-ci devrait, selon Jean-Claude Juncker, connaître à présent une pause de plusieurs années : l'opinion publique dans l'Union européenne est « fatiguée » de l'élargissement et l'Union est peut-être, jusqu'à nouvel ordre, arrivée au point de saturation.

La Serbie est pourtant un pays européen. Comme d'autres peuples européens, les Serbes éprouvent un puissant sentiment national qui a ses racines dans l'histoire. Les premières tribus serbes se sont installées dans la région dès le haut Moyen Âge, des dynasties se sont formées au cours des siècles avant que le pays, christianisé très tôt, ne passe, du 14^{ème} au 19^{ème} siècle, sous la domination ottomane, qui a profondément marqué les esprits. Puis, devenu indépendant, il connut même, au début du 20^{ème} siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, une effervescence démocratique qui lui valut à l'époque le qualificatif de « berceau de la démocratie des Balkans ».

¹² Cette fédération comprenait la Serbie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie Herzégovine, le Monténégro et la Macédoine



Avec ses 7,1 millions d'habitants, le pays est petit par la taille. Si on y ajoutait son ancienne province, le Kosovo, dont il n'a jamais reconnu l'indépendance¹³, ce chiffre serait de 8,9 millions. Tendues pendant quelques années, les relations entre Serbie et Kosovo se sont néanmoins apaisées dans la pratique. L'Union européenne, en particulier grâce à Federica Mogherini, a joué un rôle décisif dans ce compromis. Mais les deux pays sont restés relativement pauvres : le revenu par habitant de la Serbie n'atteint même pas le cinquième du revenu moyen par habitant dans l'Union européenne et nous pouvons observer de nombreux Kosovars parmi les migrants cherchant refuge dans l'Union européenne, y compris en Belgique, pour des raisons économiques.

Dès le mois de décembre 2009, la Serbie présenta une demande d'adhésion à l'Union européenne et le statut de pays candidat lui fut reconnu en 2012. Si les négociations d'adhésion n'ont jamais décollé, d'autres négociations, entamées à un stade antérieur, ont néanmoins conduit à

la conclusion d'un accord « de stabilisation et d'association » entré en vigueur en septembre 2013. Ces négociations furent mouvementées en raison de la coopération insuffisante de la Serbie avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie¹⁴.

Selon le gouvernement serbe, son but ultime est toujours l'adhésion à l'Union européenne. Des sondages ont montré qu'une majorité de la population elle-même, certes faible, est favorable à l'adhésion, dont elle espère surtout une amélioration des conditions de vie et des possibilités d'emploi dans les pays de l'Union. Si, dans le même temps, les Serbes rejettent très majoritairement l'idée d'une adhésion à l'OTAN, c'est qu'ils ont des raisons qu'il est intéressant d'approfondir. On se souviendra en effet que, afin de hâter la chute du président Slobodan Milosevic, des avions de l'OTAN ont largué des bombes sur Belgrade et d'autres cibles en Serbie en 1999. Ces bombardements n'ont pas été oubliés dans le pays. Et puis la Russie, qui n'a jamais considéré l'OTAN d'un œil favorable, bénéficie traditionnellement de la sympathie du peuple serbe : elle est considérée comme le grand frère slave et l'allié naturel de la Serbie. Ce sentiment est profondément ancré dans la population et dans la mentalité des dirigeants politiques du pays. Il y a une proximité « ethnique », culturelle – les deux pays ont l'alphabet cyrillique – et religieuse (la religion orthodoxe). Un « partenariat stratégique » concrétisé par une coopération militaire entre les deux pays existe depuis 2013. Il n'est pas anecdotique que Vladimir Poutine ait participé au grand défilé ayant célébré à Belgrade le 70ème anniversaire de la libération de la ville de l'occupation allemande et de la victoire conjointe des Partisans yougoslaves et de l'Armée rouge sur la Wehrmacht. La Russie, par ailleurs, soutient fermement la position serbe sur le Kosovo et sa propagande anti-Union européenne, à laquelle la population locale est sensible, est très active en Serbie. Celle-ci, de son côté, s'est déclarée hostile aux sanctions prises contre la Russie suite à l'annexion de la Crimée.

¹³ Le Kosovo a proclamé son indépendance en 2008. Celle-ci n'a pas été reconnue par cinq Etats membres de l'UE : Chypre, Espagne, Grèce, Roumanie, Slovaquie

¹⁴ Elles furent interrompues en 2006 puisque les autorités serbes ne montraient pas beaucoup de zèle pour capturer le général Ratko Mladic, chef de l'armée serbe en Bosnie, qui a été accusé de crimes de guerre.

Dans le même temps, cependant, elle soutient l'intégrité territoriale de l'Ukraine, une position peu susceptible de plaire à la Russie. Comment expliquer ce qui ressemble à un jeu d'équilibre ?

On peut en effet se demander si les dirigeants serbes ne rêvent pas d'occuper une place médiane entre l'Est et l'Ouest du continent en estimant qu'elle ne pourrait que lui être profitable. Après tout, le maréchal Tito, qui a présidé aux destinées de la Yougoslavie de 1945 à 1980, n'était-il pas un chantre du non-alignement à l'époque de la guerre froide et la Yougoslavie n'a-t-elle pas tiré profit de ce positionnement puisque aussi bien Moscou que les capitales occidentales lui prodiguaient leurs égards ?

Cependant, en termes économiques, on ne voit pas très bien ce que la Russie peut apporter à la Serbie. Les deux tiers du commerce extérieur serbe se font avec l'Union européenne et la Russie représente bien moins de 10% des exportations et importations serbes. Elle livre surtout du gaz et du pétrole. En dépit de ses affinités culturelles et autres avec la Russie, il nous semble assez clair que l'avenir de la Serbie est en Europe et qu'elle a intérêt, en attendant l'adhésion à l'Union, à se mettre en conformité avec les critères à respecter dans cette perspective. Il y va aussi de l'intérêt de l'Union, car la Serbie, malgré sa petite taille, est un facteur important pour la stabilité dans les Balkans. On peut s'en rendre compte, actuellement, par la position géographique qu'elle occupe dans la migration des Syriens, Irakiens ou Afghans vers l'Allemagne et d'autres pays de l'Union. Quelque 150.000 migrants sont arrivés en Serbie en 2015. Jusqu'ici, la population serbe ne s'est pas montrée hostile à ces migrants, généralement de passage, ce qui est à porter à son actif.

- **Etat des négociations Tafta**
(*Traité transatlantique de libre-échange et d'investissement*)
João Mateus Tique



Le douzième round des négociations sur le projet du traité transatlantique de libre échange et d'investissements (Tafta) s'est déroulé durant la semaine du 22 au 26 février 2016 à Bruxelles, dans une ambiance marquée par l'incertitude qui pointe en ligne de fond, à l'approche de l'échéance électorale relative aux présidentielles américaines.

Le but de cette négociation à un moment aussi crucial pour les Etats Unis et pour le monde, était essentiellement d'éviter l'enlisement ou même, à terme, un possible retour en arrière. Dans un tel contexte, il apparaissait normal que les ambitions d'une conclusion rapide soient revues à la baisse puisqu'aucun texte définitif ne serait certainement pas en mesure d'être achevé, avant la fin du mandat du Président Barak Obama.

Sur le terrain, les négociateurs se sont enfermés dès le lundi 22 février pour une négociation «non stop» de 5 jours, ce qui a provoqué les protestations d'hommes politiques et représentants de la société civile, qui ont réclamé davantage de transparence et de libre accès aux documents de séance, privilège que certains ont pu avoir aux compte-gouttes et sous des conditions d'accès assez strictes.

L'objectif immédiat était donc d'éviter que la maison (le projet de Traité) ne s'écroule, plutôt que de tenter à tout prix la rendre plus confortable tout de suite pour ses habitants car, l'objectif essentiel à long terme est toujours le même : mettre la plus grande zone de libre-échange du monde (50% du commerce mondial) en état de fonctionner de façon correcte et rentable pour les deux parties.

Du côté de la Commission, on éprouvait pourtant un certain optimisme de bon aloi, pouvant faire croire que l'intensité des négociations avait augmenté et de fait, pour la première fois, les Européens ont présenté un projet réformé de Tribunal arbitral, faisant suite à la proposition américaine déjà mise sur la table à plusieurs reprises, concernant ce thème vedette pour les grandes multinationales.

Cependant, l'état d'esprit de l'opinion publique à l'égard de ce projet n'est pas le même des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats Unis, les négociateurs sont poussés par des lobbyings puissants et déterminés à faire valoir leurs ambitions nationales et mondiales, sous couvert d'un néolibéralisme contraire à toute forme de régulation. En Europe, les négociateurs doivent mener une lutte interne contre ceux et ils sont nombreux, qui rejettent toute idée d'un partenariat de ce type et qui se méfient avant tout, d'une position américaine qui, d'après eux, utiliserait ce Traité pour asseoir davantage sa position dominante dans ses relations économiques avec le reste du monde.

Dans les négociations en cours et qui devraient se poursuivre au-delà des 5 jours prévus initialement, il y a 4 thèmes majeurs en discussion : la fin des barrières douanières tarifaires, la convergence des normes réglementaires, l'ouverture des marchés publics américains et la défense des indications géographiques.

Sur l'abaissement tarifaire les deux partenaires sont déjà arrivés à un compromis, visant à abaisser les barrières douanières sur 97% des 10.000 lignes tarifaires mais il reste toujours des blocages importants, notamment dans le domaine agricole, sur la viande bovine où l'Europe reste très ferme sur l'interdiction du bœuf aux hormones. L'objectif final serait d'arriver à des quotas d'importation comme dans le cadre du Traité CETA entre l'Union et le Canada mais, sur ce point, les Etats Unis n'ont pas encore dit leur dernier mot.



La coopération réglementaire est un thème majeur de ces négociations et la convergence des normes américaines et européennes dans le domaine social et environnemental, par exemple, ne devrait pas se faire à minima et au détriment des intérêts des citoyens et des consommateurs européens. La grande

difficulté sera de trouver le point d'équilibre acceptable pour les deux parties et là aussi, nous ne sommes pas encore au bout du chemin.



En ce qui concerne l'accès aux marchés publics américains, la difficulté pour passer à travers les mailles du « Buy American Act » est de taille mais, pour l'instant, la Commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, ne baisse pas les bras, en essayant d'ouvrir quelques portes dans le domaine ferroviaire (TGV) et maritime.

Finalement, au combat d'arrière-cour sur la défense des indications d'origine et de toute sorte d'AOC et des labels de qualité sur les vins et les produits du terroir, les Américains opposent la défense des marques. La Commission propose à cet égard de reprendre ce qui existe sur l'accord avec le Canada lequel reconnaît 154 indications géographiques européennes mais le problème, c'est que dans ce domaine, les Etats Unis sont souvent nos concurrents (notamment pour les vins).

Il reste le sujet très controversé du règlement des différends entre États et multinationales sur lequel, nous avons vu, l'Europe propose un système plus impartial et moins lié aux intérêts privés. C'est une discussion qui recommencera en Avril prochain et où on pressent déjà quelques points d'achoppement, notamment en ce qui concerne l'origine et le choix des juges.

En résumant ainsi ce qui reste à faire pour conclure ces négociations, nous sommes conscients du chemin qu'il reste à faire pour arriver à un accord. Le souhait de Cecilia Malmström de finir avant la fin du mandat de Barack Obama, paraît de plus en plus irréalisable.

Tout au moins, il serait utile de consolider dans une sorte de « memorandum of understanding » les dispositions au sujet desquelles des accords ont déjà pu être obtenus, pour ne pas revenir inutilement en arrière, lors de prochains rounds de négociations avec des négociateurs peut-être moins enclins à accepter ce qui a déjà été accordé.

La Commissaire Cecilia Malmström se dit toujours prête à conclure ces discussions entamées il y a trois ans, avant la présidentielle américaine mais pour arriver à un accord, il faut être deux (minimum) et beaucoup d'observateurs doutent que cela soit possible car sur les sujets qui fâchent le plus, comme l'harmonisation des normes ou l'ouverture des marchés publics les négociations viennent à peine de commencer avec des négociateurs peu décidés à céder sur ce qu'ils considèrent essentiel du point de vue de la défense de leurs intérêts.

➤ **Le 9ème prix du livre européen**
J. Franchomme-Saut

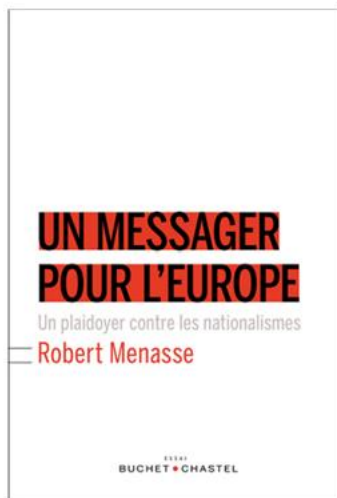


Le mardi 8 décembre 2015 a eu lieu au Parlement européen à Bruxelles la remise du 9ème prix européen du livre. Créé en 2007 avec le soutien de l'ancien Président Jacques Delors, le prix du livre européen récompense chaque année un roman et un essai exprimant une vision positive de l'Europe.

Les auteurs des deux ouvrages récompensés sont des écrivains contemporains, originaires de pays membres de l'Union Européenne. Il s'agit cette année de Jean-Pierre Urban (Belgique), lauréat roman pour son œuvre intitulée « Vera » et Robert Menasse (Autriche), lauréat essai pour « un messenger pour l'Europe ». Le jury composé de journalistes et correspondants à Bruxelles de grands journaux européens était présidé par l'écrivain et poète italien Erri de Luca.

En ouverture de la séance, le président du prix européen, a rendu hommage à l'île de Lampedusa en présence de Giusi Nicolini, maire de l'île. Sur le fauteuil de chacun, dans la salle, se trouvait d'ailleurs un poème de E. De Luca intitulé « Pour l'île », « Lampedusa est une île en forme de miracle pour ceux qui se sont lancés dans le voyage la tête la première... ». Il a terminé sa présentation en disant : « Aujourd'hui, nous avons parmi nous pour recevoir l'hommage de l'Europe à son île, une femme qui s'est battue comme une lionne pour la reconnaissance de l'œuvre réalisée par sa communauté plantée au milieu de la Méditerranée, Giusi Nicolini, vaillante maire de Lampedusa ».

Un messenger pour l'Europe



Lauréat 2015 – Essais

Robert Menasse

Autriche

Ed. Paul Zsolnay, Vienne
(2012)

savent plus quelles étaient les intentions des pères de l'Europe, les élites politiques sont trop lâches ou elles ignorent de quoi il s'agit, car elles sont élues dans un cadre national. La solution, c'est la reconstruction de l'utopie européenne.

M. J.-P. Orban a souligné que ses appartenances étaient multiples. Père belge, mère italienne, enfance en Afrique et après la Belgique, un bout de vie à Londres et maintenant en France. « Quand il s'agit d'identité, je me pose pas plus de questions que je n'assène d'affirmation. Merci d'avoir accordé le prix pour une histoire qui raconte le parcours d'une famille du sud au nord de l'Europe. On croit écrire pour comprendre le passé et on s'aperçoit que le présent s'impose. Aujourd'hui on a autant besoin de mots que d'hommes et de femmes justes. De femmes et d'hommes que de mots justes. »

L'allocution d'ouverture a été faite par Martin Schulz, Président du Parlement européen, qui a lancé un vibrant plaidoyer pour l'Europe. Il a rappelé que c'était une erreur de jouer sur la peur des populations. On assiste, a-t-il dit, à une forte tentative de démantèlement de l'Europe et de renationalisation des pays européens alors que l'Europe a démontré ce qu'elle savait faire - plus de 70 ans de paix - la plus longue période depuis un millénaire. Il faut toujours se souvenir du courage des pères de l'Europe face à ceux qui disaient non. Il faut absolument se tenir à l'idée qu'ensemble on est plus fort que séparés.

M. De Luca a présenté l'essayiste Robert Menasse. Il plaide pour que l'on voie le Sud comme source de vie et non comme un problème. L'ennemi de l'Europe, c'est le cauchemar du califat. Les kurdes font reculer le califat. L'Europe doit devenir forte.

M. Menasse a dit sa tristesse car il n'y a quasi plus de discours européen. La majorité des Européens actuels ne

Vera



Lauréat 2015 – Romans

Jean-Pierre Orban

Belgique

Mercure de France (2014)

❖ Les brèves

➤ **Portrait statistique de l'agriculture dans l'UE**

Selon un communiqué d'Eurostat du 18 février 2016, au sein de l'Union européenne, l'Etat membre ayant le plus contribué à la valeur de la production agricole était la France (18%), suivie de l'Allemagne (14%), de l'Italie (13%), de l'Espagne (10%), du Royaume-Uni (8%), des Pays-Bas (7%) et de la Pologne (5%). Ensemble, ces sept Etats représentent environ les trois quarts de la production agricole de l'Union européenne.

Source : Fondation Robert Schuman

➤ **Dépendance énergétique dans l'UE**

La dépendance énergétique de l'Union européenne en 2014 s'établissait à 53,4%, ce qui signifie que l'UE devait importer un peu plus de la moitié de l'énergie qu'elle a consommée. Elle était légèrement inférieure à son point culminant relevé en 2008.

La dépendance énergétique est très variable d'un Etat membre à l'autre : la moitié s'appuie principalement sur les importations pour leur consommation d'énergie tandis que pour l'autre moitié, le taux de dépendance était inférieur à 50%. Les Etats membres les moins dépendants étaient l'Estonie (8,9%), le Danemark (12,8%) ainsi que la Roumanie (17%). Les taux de dépendance les plus élevés ont été enregistrés à Malte (97,7%), au Luxembourg (96,6%), à Chypre (93,4%), en Irlande (85,3%) et en Belgique (80,1%).

Parmi les cinq Etats membres qui consomment les plus grandes quantités d'énergie, le Royaume-Uni (45,5%) et la France (46,1%) étaient les moins dépendants des importations, au contraire de l'Allemagne (61,4%), de l'Espagne (72,9%) et de l'Italie (75,9%).

Source : Eurostat

➤ **Derniers adieux à Philae, perdu sur sa comète**

Les dernières tentatives de réveiller le petit robot qui s'est posé le 12 novembre 2014 sur la comète 67P ont été interrompues par l'agence spatiale allemande.

L'Agence spatiale européenne (ESA) refuse d'enterrer le robot Philae, perdu sur sa comète, mais il n'y a désormais plus d'espoir de reprendre contact, après plus de 7 mois de silence radio. C'est le DLR, l'agence spatiale allemande, qui apporte la triste nouvelle dans un communiqué intitulé *il est temps de dire au revoir à Philae*. A Cologne, les ingénieurs du centre de contrôle du petit robot construit par la France et l'Allemagne ont en effet cessé de lui envoyer des commandes pour tenter de le réveiller.

Source : le Figaro

❖ Annonces

➤ « Appel aux anciens des Ecoles Européennes »

Alumni Europae est l'association des bacheliers et des anciens élèves des Ecoles Européennes. Nous sommes à la recherche de personnes qui seraient intéressées à nous aider à développer notre initiative, sur base bénévole bien entendu.

Nos objectifs sont de quatre ordres : d'abord aider les 6^{ème} et 7^{ème} et leurs parents à faire leurs choix quant aux études, essentiellement universitaires, en les connectant avec d'autres bacheliers qui ont suivi le même chemin plus tôt ; ensuite, quand les études se terminent, permettre de se connecter avec des anciens dans les environnements dans lesquels l'étudiant/e cherche du travail ; ensuite permettre aux « nostalgiques » de retrouver leurs profs, leurs copains et enfin promouvoir le principe des Ecoles Européennes. Nous publions une newsletter mensuelle à laquelle vous pouvez vous abonner sans pour autant devenir membre (l'adhésion à l'association est par ailleurs gratuite).

Nous sommes déjà plus de 2.000 Alumni inscrits sur le site ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information et à faire suivre ce message (www.alumnieuropae.org)

Olivier Brissaud, Président AE, Olivier.Brissaud@alumnieuropae.org

➤ Introdans, Association Femmes d'Europe

L'Association Femmes d'Europe organise, au profit de ses projets humanitaires, un grand évènement. Le 20 avril, 20h au Cirque Royal, Rue de l'Enseignement, 1000 Bruxelles.

Introdans, une des troupes le plus connues de danse moderne néerlandaise vient spécialement pour nous régaler de 2 pièces : Polish Pieces de Hans van Manen, et Orbo Novo, par Sidi Larbi Cherkaoui.

Pour plus d'informations, visitez notre site web tout neuf ! www.assocfemmesdeurope.eu

➤ Vous cherchez une maison de retraite en urgence?

Ian Collisson



RETRAITE PLUS BELGIQUE

service gratuit

Tél : 02.318.04.78
Fax : 02.318.05.26
secretariat@retraiteplus.be
www.retraiteplus.be

accompagne GRATUITEMENT
les personnes âgées dans leur recherche
de STRUCTURES D'ACCUEIL

www.retraiteplus.be

Retraite plus Belgique est un organisme spécialisé dans le conseil, l'orientation et le placement en maison de repos, sans ou avec soins, ou en résidence services. Leurs conseillers peuvent aider, *de façon gratuite*, à trouver le lieu d'hébergement le plus adapté, car ils sont informés en temps réel des places disponibles dans tous les établissements de leur base de données. Leur recherche est orientée selon les critères de l'urgence de la demande, le lieu géographique souhaité, le budget et le profil

médical.

❖ Libre opinion

➤ **Je suis hors d'âge !**
zJean-Bernard Quicheron



Le titre du présent article peut paraître étrange, voire un peu ridicule. Pourtant c'est bien ce que dit Marc Augé¹⁵, anthropologue de 80 ans, dans la revue Sciences Humaines d'avril 2015. Nous ne sommes pas des vieillards maniaques vieillissant comme un vieil Armagnac.

Il se considère comme « hors d'âge » c'est-à-dire semblable à un vieil Armagnac, quelqu'un qui est un mélange d'âges différents, comme l'Armagnac est un mélange d'armagnacs d'âges différents.

Nous cumulon des temps divers, différents passés, des souvenirs variés. Nous pouvons jouer avec nos souvenirs tout en étant dans la réalité du temps présent. Nous pouvons également envisager la suite (de notre existence) ! Bref, en moi se mélangent divers ressentis, je vieillis, donc je suis, dit-il parodiant Descartes avec son célèbre « je pense, donc je suis ».

Le grand âge se banalisant en Occident, il perd son caractère exceptionnel ! Il dit également qu'ajouter un armagnac à un autre en vivant plus intensément donne davantage de saveur à l'ensemble. Continuer à se faire des relations est capital, car cela évite l'isolement, et l'identité se nourrit de l'altérité.

Il explique que plus que jamais l'on parle des 'jeunes ' d'un côté et de l'autre des 'troisième et quatrième âges'. Pour lui, le vieillissement est une réalité physique mais l'âge est une construction sociale.

Mais alors où se situe le sommet de la vie ? Est-ce l'énergique jeunesse, la solide maturité, la vieillesse sereine ou le dépouillement ultime de soi ? Il semblerait, toujours selon lui, que l'apogée de la vie soit désormais une notion morte.

Mais alors à quel âge devient-on vieux ? A un sondage organisé en France, les Français répondent à 75 ans. Mais ils ajoutent, ce qu'ignorent la plupart des sondages, les artères comptent moins que le cœur, l'essentiel étant de rester 'jeune d'esprit'.



¹⁵ Anthropologue français, ethnologue des sociétés africaines. Il a publié récemment un livre sur l'expérience de la vieillesse intitulé « Une ethnologie de soi. Le temps sans âge », Seuil 2014

L'âge de la vieillesse est donc fort relatif aujourd'hui comme jadis. Caton, à 80 ans, se sentait encore très fringant, Montaigne se voyait vieux à 40 ans. Avec l'aide de la médecine moderne, les seuils sont plus brouillés que jamais.

Arrêter de grandir ne signifie pas nécessairement décliner et mourir. On peut très bien élargir son être et approfondir sa pensée, se réconcilier avec soi-même, avec les autres.

Finalement, vieillir et surtout apprendre à vieillir, c'est peut-être tout simplement « continuer à creuser un puits sans fond ... »

❖ Livres à lire

➤ **« Une allure folle » par Isabelle Spaak**
Philippe Loir

Ce livre devrait toucher les lecteurs de l'Ecrin car il se passe principalement en Belgique, à Bruxelles, ville que nous aimons et qu'il concerne une famille de grands européens qui nous sont proches.

Isabelle Spaak est la petite fille de Paul Henri Spaak et la fille de Fernand Spaak, ancien directeur général à la Commission et ambassadeur de la Communauté européenne à Washington de 1977 à 1981. Elle a vécu un drame atroce, insoutenable, en 1981 lorsque sa mère a tué d'un coup de fusil de chasse son mari dans un appartement bruxellois, puis s'est suicidée par électrocution dans une baignoire. Dans un premier roman publié en 2004 « Ça ne se fait pas », qui a reçu le prix Rossel, elle s'y souvenait de son grand-père facétieux et explorait par touches légères la personnalité de son père adoré pour essayer comprendre le mystère qui a poussé sa mère à tuer un être aimé. Ce roman, qui n'en était pas vraiment un, a stupéfié ses lecteurs, notamment à la Commission. Un vrai écrivain était né.



Douze ans plus tard, Isabelle Spaak se penche cette fois-ci sur sa famille maternelle, sa grand-mère, Mathilde, et sa mère Annie. Toujours avec délicatesse et pudeur, elle nous fait entrer sans faux semblant dans un demi-monde bruxellois huppé, celui de Mathilde entretenue par un riche industriel italien, et désirant plus que tout que sa fille soit reconnue et admise dans le grand monde. En s'aidant de photos et de lettres, l'auteure a eu le courage de faire revivre la jeunesse de sa mère dans le monde privilégié de la haute société bruxelloise. Derrière les réputations usurpées, les fêtes et les mensonges, elle découvre aussi des héroïnes à l'allure folle et au courage évident : sa mère cachait des enfants juifs pendant la guerre et a été reconnue « Juste parmi les Justes » par l'Etat hébreu en 2013, à un moment où plus personne n'osait citer son nom.

Mais le mystère demeure, pourquoi... *Après trente années de vie commune, un foyer plein de tendresse, de rires, de charme, de romans pris pour la réalité, de jardins multicolores, d'arias de Mozart, de vacances en Corse et d'une tentative de nouveau départ en Amérique, leur belle histoire d'amour s'achevait en mauvais fait divers ?*

➤ **L'ivresse de la liberté**
Giuseppe Natri



Giuseppe Natri

La tendance dominante de la philosophie moderne donne un sens aux grandes révolutions européennes du dernier demi-millénaire. Il est impossible de comprendre le fond de cette philosophie, si ce n'est à la lumière des revendications d'une liberté toujours plus étendue. Par ces révolutions, des monarchies héritées du Moyen Âge ont été balayées et l'autorité spirituelle de l'Église compromise. *L'appel révolutionnaire* à la liberté chrétienne de Luther, à la liberté de conscience de Cromwell, à la liberté politique de Robespierre, à la liberté du besoin de Lénine, à la liberté face à la vérité du relativisme de nos jours, s'est révélé plus convainquant que le *rappel* de la liberté comme responsabilité, de la vérité qui nous rend libres (*Jean*, 8, 32).

La surenchère dans la revendication d'une liberté toujours plus grande s'étend actuellement à la sphère des mœurs.

Ce livre se limite à la critique intellectuelle et morale de la ligne aujourd'hui dominante, avec cet interrogatif : « Pourrions-nous vivre ce que nous prépare l'extraordinaire poussée de liberté qui, jusqu'à maintenant, s'est révélée gagnante, utile, crédible ? »

Giuseppe Natri a été chercheur en physique nucléaire, fonctionnaire et diplomate européen.

L'ivresse de la liberté

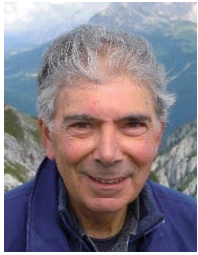


ÉDITIONS DE PARIS

❖ Nos collègues écrivains

➤ **Book launch at Brussels Waterstones bookshop**

What happens to the dying in the final days and weeks of their lives? What emotions come to the surface and what do they want to talk about? Attilio Stajano – a volunteer worker at the palliative care ward of a Brussels hospital – has written a book that features a series of deeply-moving personal encounters with seriously-ill patients. The dying, he discovers, have much to teach the living. While their stories are all different, they share one thing in common: in the end, when all is said and done, only love remains...



A central theme of his book is the momentous and very current debate over euthanasia. How should we respond to the challenge of death? Stajano will tackle this question and discuss other aspects of his book, *Only Love Remains, Lessons from the Dying on the Meaning of Life*, at the English bookshop, Waterstones, 75, Boulevard Adolphe Max 1000 Bruxelles, on Thursday 2nd June 2016 at 19:00. The book, with a Preface by Marie de Hennezel, was previously published in Italian and French, and is now published by Clairview Books. Please confirm your attendance at attilio.stajano@gmail.com or just come along on the evening. You are welcome to join us for a drink after the presentation.

The venue: English bookshop, Waterstones, 75, Boulevard Adolphe Max 1000 Bruxelles, on Thursday 2nd June 2016 at 19:00



❖ Que sont-ils devenus ?

➤ **Marcello Burattini**
Daniel Guggenbühl



Marcello, qui a quitté la Commission en 1998 à l'âge de 62 ans en tant que conseiller principal, n'a aujourd'hui rien perdu ni de sa jovialité, ni de son avenante faconde teintée de modestie. Avec sa femme, qui est d'origine danoise, notre ancien collègue, fils de diplomate toujours citoyen italien mais parfaitement intégré en Belgique, vit dans une maison du quartier résidentiel de Woluwé-St.-

Pierre ouverte sur la verdure et le ciel. Il est entré très jeune, en 1958, à ce qui était alors la Commission Hallstein et a donc connu l'institution dès ses débuts.

Repéré assez vite par Emile Noël, il passera une dizaine d'années au Secrétariat général de la Commission où il sera chargé de la gestion des réponses aux questions parlementaires. Puis, le poste de chef du protocole étant devenu vacant, le président de l'époque, Gaston Thorn, persuadé que Marcello avait le profil pour la fonction, le fera nommer à ce poste, qu'il occupera pendant quinze ans. Avant de prendre ces fonctions, il s'est initié aux techniques et aux subtilités du protocole en effectuant quelques stages dans les services du protocole de plusieurs Etats membres. Comme le service du protocole de la Commission avait travaillé jusque-là sans code bien précis, il s'est employé à établir un ensemble de règles qu'il appelle sans fausse modestie « un vrai protocole ». C'est dans cette fonction que beaucoup d'entre nous l'ont connu et nous avons tous apprécié son aisance et son professionnalisme. Il était véritablement fait pour ce métier. Jacques Delors, en particulier, qui n'était pas particulièrement porté aux mondanités, a pu bénéficier de ses conseils avisés lorsque d'éminentes personnalités du monde entier se rendaient au Berlaymont pour des entretiens avec lui ou lorsqu'il se rendait dans d'autres pays. Inutile de préciser que Marcello s'est vu attribuer, dans ces circonstances, de nombreuses décorations.

Pendant quelque deux ans après son départ à la retraite, Marcello, qui maîtrise parfaitement l'espagnol, a donné des cours de relations diplomatiques et de protocole dans diverses universités ibériques. Il n'a pas souhaité poursuivre cette activité au-delà de ce terme puisque, dit-il, les étudiants, grâce au développement d'internet, avaient désormais accès à des connaissances qu'il ne lui semblait plus guère pouvoir compléter.

Marcello conçoit sa retraite comme une tranche de vie dont le stress doit être absent. Il aime s'adonner à la lecture en privilégiant les ouvrages historiques, les biographies ou mémoires de personnages ayant marqué l'Histoire. Il entretient sa forme physique, qui paraît excellente, dans un club de fitness bruxellois et fait de longues promenades dans les forêts environnantes qui remplacent plus ou moins bien les paysages, absents de Belgique, qu'affectionne cet « homme de la montagne », comme il se qualifie lui-même. Suite à une blessure, il a dû abandonner la pratique du golf.

Depuis quelques années, Marcello est devenu un membre actif du groupe de bénévoles de notre Section Belgique qui viennent en aide à nos collègues âgés en difficulté. Il peut ainsi fréquemment se rendre utile auprès de personnes qu'il a connues au cours de ses années d'activité et leur témoigner son empathie.

❖ Ils nous ont quittés

➤ Ils nous ont quittés (décembre 2015, janvier et février 2016)

Nom, Prénom	Date de naissance	Date de décès	Institution
AMADUCCI-FOUCAULT Eugenia	30 / 01 / 1943	10 / 01 / 2016	COM
AMORETTI Luciana	27 / 09 / 1924	25 / 12 / 2015	PE
BARAZZONI Luigi	15 / 11 / 1931	29 / 12 / 2015	COM
BARDINA Roger	08 / 08 / 1921	23 / 02 / 2016	COM
BILLEN Jean	15 / 01 / 1922	16 / 01 / 2016	COM

BLANQUART Jean-Claude	25 / 04 / 1937	11 / 02 / 2016	COM
BRAMBILLA Luigi	27 / 05 / 1931	04 / 02 / 2016	COM
BROADHURST John	20 / 05 / 1931	19 / 11 / 2015	COM
BUNTIX-DENUIT Evelyne	11 / 02 / 1927	10 / 07 / 2015	PE
CALOIRO Paolo	01 / 04 / 1945	23 / 02 / 2016	CM
CARGNELUTTI Leonardo	05 / 09 / 1925	22 / 01 / 2016	COM
CARLIER Ida	20 / 11 / 1928	21 / 02 / 2016	COM
CASTRONOVO Francesco	12 / 08 / 1923	10 / 02 / 2016	COM
CHEHAB Akly	20 / 02 / 1921	27 / 01 / 2016	COM
CRAUSER Raffaella	31 / 01 / 1937	18 / 12 / 2015	COM
D'ALOYA Claudio	04 / 08 / 1938	14 / 02 / 2016	CM
DANCKERS Marie Thérèse	28 / 11 / 1930	05 / 02 / 2016	COM
DE MAST Antonius	28 / 11 / 1931	28 / 01 / 2016	COM
DI BENEDETTO Nicolo	21 / 07 / 1921	17 / 01 / 2016	COM
D'ONOFRIO Bartolomeo	09 / 03 / 1935	02 / 01 / 2016	PE
DUN Peter	06 / 07 / 1947	31 / 10 / 2015	COM
FELTRINI Bruna	19 / 03 / 1931	13 / 02 / 2016	PE
FISHER John	25 / 11 / 1921	02 / 02 / 2016	COM
FONTAINE Solange	12 / 07 / 1929	24 / 12 / 2015	COM
GALVIN Gerald	09 / 01 / 1931	21 / 01 / 2016	DUB
GERKENS Herbert	27 / 02 / 1932	04 / 02 / 2016	COM
GIBBELS Josef	10 / 07 / 1922	15 / 02 / 2016	COM
GRAFFE Antoine	08 / 12 / 1952	31 / 12 / 2015	PE
HANISCH Frank	16 / 12 / 1948	24 / 01 / 2016	PE
HANSSENS Willem	13 / 11 / 1925	18 / 12 / 2015	COM
HILJ Ulla	21 / 03 / 1946	16 / 12 / 2015	COM
HOLZMACHER Vicky	28 / 09 / 1945	03 / 02 / 2016	COM
KILLEEN Seamus	09 / 12 / 1930	29 / 01 / 2016	PE
KOENIS Johannes	30 / 09 / 1926	14 / 01 / 2016	COM
LEFEBVRE Jean-Henri	02 / 09 / 1935	18 / 02 / 2016	CM
LEYS Marc	19 / 04 / 1944	23 / 12 / 2015	COM
MALEIN Anthony	27 / 07 / 1929	28 / 12 / 2015	COM
MANTEN Jan	14 / 07 / 1951	26 / 12 / 2015	COM
MANZOTTI Marcello	20 / 11 / 1927	25 / 12 / 2015	COM
MARTINS Rui	01 / 11 / 2006	25 / 01 / 2016	COM
MASSET Marc	16 / 07 / 1932	18 / 01 / 2016	COM
MC DERMENT William	18 / 02 / 1925	07 / 02 / 2016	BER
MUSSO Leon	14 / 05 / 1926	12 / 02 / 2016	COM
NERICI Mario	26 / 02 / 1936	16 / 01 / 2016	COM
OLSEN Erik	27 / 03 / 1923	22 / 02 / 2016	COM
PENDVILLE Robert	13 / 10 / 1926	26 / 12 / 2015	COM
PIGNI Adriana	11 / 03 / 1935	04 / 02 / 2016	COM
PILURZI Pasquale	05 / 07 / 1928	14 / 02 / 2016	COM
PIRLOT-HARDENNE Juiliette	21 / 08 / 1931	13 / 02 / 2016	COM
PORTOLANI Armando	18 / 09 / 1924	10 / 02 / 2016	COM
ROESCH Heinrich	04 / 03 / 1933	14 / 01 / 2016	COM
SAMZELIUS Ingrid	25 / 04 / 1942	04 / 02 / 2016	CM
SANTARELLI Marcel	13 / 10 / 1930	31 / 01 / 2016	COM
SCHEFFELAAR Jan	16 / 12 / 1923	02 / 01 / 2016	COM
SCHOLTES Andre	26 / 06 / 1943	23 / 01 / 2016	COM

STREIL Jochen	18 / 10 / 1943	10 / 01 / 2016	CJ
TOMASINA Agnese	01 / 04 / 1933	16 / 01 / 2016	COM
TORRING Ebbe	31 / 10 / 1939	18 / 02 / 2016	PE
TRONA Luigi	18 / 11 / 1930	22 / 12 / 2015	COM
VAN ACKER Helga	06 / 08 / 1929	23 / 12 / 2015	COM
VAN BERKEL Maria	01 / 12 / 1999	27 / 01 / 2016	COM
VAN EYKEN Lisette	02 / 07 / 1941	04 / 02 / 2016	CM
VAN RUTTEN Fernand	01 / 08 / 1993	28 / 01 / 2016	COM
VAN ZAAZEN Adriaan	09 / 09 / 1917	11 / 12 / 2015	CC
VERBEECK Eliane	25 / 08 / 1919	06 / 01 / 2016	COM
VERONESI Flavio	20 / 01 / 1951	11 / 01 / 2016	COM
VIGAN Claude	14 / 10 / 1920	14 / 01 / 2016	COM
WEIJS Oege	22 / 07 / 1935	06 / 01 / 2016	COM
WEIL Herbert	04 / 05 / 1930	10 / 01 / 2016	CM
WILLEMS Jacqueline	07 / 08 / 1939	04 / 01 / 2016	CM
WOBBE Werner	08 / 11 / 1948	18 / 02 / 2016	COM
ZUTHER Annemarie	23 / 06 / 1944	23 / 01 / 2016	COM

❖ IN MEMORIAM

- **Edmund Peter Wellenstein (20 9 1919 - 27 2 2016)**
Ivo Dubois

Nous avons dit « adieu » à Edmund Wellenstein, ce 4 mars, à la Haye.



Ce grand commis d'Etat opérait en artisan, visait le travail bien fait, comme il fut remarqué lors de la cérémonie dans l'ancienne église des dominicaines devenue temple. L'artisan s'identifie intensément avec l'objet de sa création, il en a une image claire, le veut toujours plus beau: ce fut pour lui l'Europe, l'entente.

Il a trouvé la direction que devait prendre sa vie dès que nos contrées s'étaient libérées de l'aberration dont il portait les stigmates profondément en lui-même à la suite de son séjour, entre la vie et la mort, à la prison de Scheveningen et au Strafkamp Amersfoort conduit par les SS.

Le récit de ces mois, « Nummers die een ziel hebben », il ne l'a publié qu'en 2014, 70 ans après, sans en changer le texte. Ainsi, il mesurait pour lui-même, et nous montrait, le chemin de la réconciliation. Cette réconciliation qui, pour Wellenstein, allait de soi car, pour ce père de six enfants, la vie continue, c'était l'Europe, but ultime. De cette réconciliation témoigne la publication, parue à Hannover en 2011, reprenant une correspondance avec Klaus Otto Nass, collaborateur lors des négociations d'élargissement 1970-1972 : « Mein 20. Jahrhundert », titre donné par l'éditeur. Wellenstein - « Mom » pour l'immense cercle d'amis et de collègues - le trouva un peu prétentieux.

Oui, ses collaborateurs à tous les niveaux se rappellent vivement la simplicité qui marquait sa façon d'agir. Une simplicité qui ne compromettait cependant nullement l'efficacité de son style de négociation, car il avait un sens immuable de l'objectif à atteindre, emballé dans une amabilité déconcertante. Chacun en connaît des exemples. Remarquable aussi sa précision dans les idées et dans les faits, se rappelant toujours sans faille l'exact déroulement des événements.

Cette précision, il l'exigeait sans compromission, notamment dans la relation de l'histoire de l'intégration européenne : lors de la préparation de ce qui est devenu l'ouvrage « La Commission européenne 1958 – 1972 », Wellenstein souhaitait que soient davantage mis en évidence les origines de l'intégration, le contexte politique, les antécédents, le caractère inédit de l'exécutif européen. Les projets qu'il rédigeait sur son infatigable machine à écrire Olympia (vintage des années soixante ?) n'ont pas abouti à un texte acceptable par tous. Ses idées trouvèrent cependant place dans un fascicule qui fut publié dans « Europa Wonderwel Publicaties 2010 » par les professeurs J. van der Harst et A.G. Harryvan de l'Université de Groningen. Ce récit reflète ce que Wellenstein considérait comme la source profonde du succès, notamment au début de l'entreprise de l'intégration : la *connivence* entre les différents acteurs, au niveau national ou dans les institutions, qui se savaient, chacun à son poste, liés par une idée, par une conviction commune. Interpellant exemple aujourd'hui pour nous.

Repose en paix après une vie si bien menée, Mom, patron et ami.

- **Manuel Santarelli**
Lindsay Arsmtrong



Très respecté toujours, admiré souvent, à l'écoute à tout moment de tous, Manuel Santarelli fut un être rare, magnétique. Un diamant à mille facettes dont les éclats, certains clairs, d'autres imperceptiblement sombres, attiraient tous ceux qui, par les hasards de la vie, croisaient son chemin.

Remontons le temps, jusqu'à celui de notre première rencontre, en 1966, dans la salle de presse de la Joyeuse Entrée. Eh oui ! Bruxelles était encore tout petit alors ! Bien sûr, sa rare beauté masculine frappait d'emblée, un dieu de l'Olympe que la nature avait comblé de tous les atours imaginables. Et avec cela toujours élégant, bien sapé. Quarante costumes Smalto, vingt paires de chaussures italiennes, des dizaines de chemises, une armoire bondée de cravates. Manuel c'était tout un style, sobre, immuablement classique. On le reconnaissait, on le flairait à cent mètres de distance.

Dès qu'on écoutait ce demiurge placé à l'intersection des lieux du pouvoir et de l'opinion publique, on était emporté par son aisance, son autorité naturelle. Dialecticien redoutable, cartésien un jour, passionné l'autre, capable de vous convaincre de tout et du contraire, cet artiste, ce trapéziste de la communication fascinait. Un journaliste japonais, Monsieur Nagayo, qui hante toujours les couloirs de Bruxelles, apprenant son décès a immédiatement appelé son épouse Marie Françoise pour lui dire la gorge serrée que « ce fut le meilleur ». Que ceux qui l'ont précédé et suivi ne s'en offusquent.

Beauté, autorité... je n'ai encore rien dit ! Dès qu'on entrait dans une relation de confiance avec cet agrégé d'Allemand, lecteur passionné de toutes les littératures et toutes les philosophies, d'origine corse, né et grandi en Tunisie, avant de faire ses études d'économie à Paris sous le Professeur Raymond Barre, on découvrait un conteur, un diseur, un blagueur hors pair, aimant peaufiner avec une gourmandise insatiable chacune de ses histoires, les nouvelles comme les anciennes. Des histoires à conter, Manuel en avait la bouche pleine et lorsqu'il abandonnait l'Italien ou le Français pour le Sabir, il était on ne peut plus hilarant. Il y avait du clown dans Manuel, et qui dit clown dit un fond de tristesse, de secret jamais dévoilé. Un sourire au pied de l'échelle... une échelle montant vers un ciel plein d'étoiles et de questions existentielles, comme dans le beau livre d'Henry Miller.

Et voilà qu'imperceptiblement j'ai touché à une de ses plus belles qualités. Manuel, j'en suis profondément convaincu, s'il eut à affronter bien de batailles et d'intrigues de palais avec un talent tout florentin, au fond de lui-même, ne se prenait pas au sérieux. Jamais il n'eut eu la grosse tête. Manuel, a écrit le journaliste Fathi Bchir, autre témoin de l'époque, « traitait tout le monde à égalité. Il n'y avait pas Le Monde et le "petit télex de Ouagadougou". Tout le monde était journaliste et traité pareil ». Et c'est cela qui lui a valu une infinité d'amis et d'amies, fidèles pour la vie. Curieux de tout et de tous, il avait un cœur immense. Profondément sentimental, capable de colères homériques, il se faisait, comme on dit, du mouron, et même trop, pour les siens bien sûr, mais aussi pour chaque membre de cette grande famille qui, au fil du temps, s'était formée autour de lui. Ce fut un frère et pour beaucoup d'entre nous un grand frère. Et à la Corse. Manuel, merci d'avoir été là. Ta belle personne, ton humour, ta tendresse, ta gourmandise, ta pugnacité, ton intelligence des choses de la vie, ton rire... qui les oubliera ?

➤ **Manuel Santarelli**
Niels Thøgersen

Je fis la connaissance de Manuel lorsqu'en ... je fus nommé chef du Bureau d'Information de la Commission à Copenhague. A l'époque, Manuel animait le groupe du Porte-parole. Mais c'est à partir de 1988 que notre collaboration devint on ne peut plus étroite : Manuel venait de quitter ses fonctions de Porte-parole pour prendre la tête de la DG "Information, communication, culture" dont je devins l'un des directeurs. Ainsi nous travaillâmes la main dans la main sur un certain nombre d'importantes initiatives, telles que la transformation des anciens Bureaux de Presse en véritables Représentations, dotées d'un mandat politique, la participation de la DGX aux côtés du Porte-parole aux réunions du Conseil Européen et d'autres sommets, ou, encore, les grandes campagnes de communication et information que la DGX orchestra au moment de la réunification des deux Allemagnes. Nous étions, Manuel et moi, côte à côte lors des inoubliables manifestations de masse, un lundi, à Leipzig au cri "Wir sind das Volk". Nous assistâmes ensemble à l'occupation des locaux de la STASI à Berlin-Est. Ce sont des moments que l'on n'oublie pas.

Sa connaissance intime de la Commission, son fort sens politique de ce qui était possible ou pas, son immense réseau de relations, faisaient que, pour nous tous, c'était un plaisir et à la fois une source d'inspiration de travailler avec lui. Ouvert, positif, à l'écoute, direct, jouant, cartes sur tables et en équipe, il mettait tout le monde à l'aise. Ajoutez à cela un rare sens de l'humour qui, s'il n'était pas exprimé, se lisait dans ses yeux.

Mes années de travail aux côtés de Manuel furent parmi les meilleures et les plus productives. Ce fut un grand homme. Et il devint aussi un grand ami.

❖ Mieux vaut en rire

➤ De l'importance de la virgule !

Daniel Levieux

Il était une fois un linguiste distingué qui, devant son auditoire, rappelait, exemple à l'appui, toute l'importance de la virgule. Ne résistons pas à la tentation de raconter une authentique histoire !

Un nouvel instituteur tout jeune débarque dans une école de campagne. Le maire, voulant voir de quel bois le bonhomme était fait, demanda à assister à son premier cours, lequel portait justement sur le bon usage de la virgule. Sonne l'heure de la récréation, les enfants sortent en piaillant, le maire s'approche de l'instituteur.

« C'est bien » dit l'élue. Mais... ». Il y avait un « mais ». Le maire avait trouvé qu'une demi-heure sur la seule petite virgule, c'était un peu long.

« Mais, Monsieur le Maire, la ponctuation c'est quelque chose de fondamental » se défendit l'enseignant. « Tenez, allez au tableau et écrivez ... ».

Et il lui fit écrire les deux phrases suivantes :

1. Le maire dit : l'instituteur est un imbécile
2. Le maire, dit l'instituteur, est un imbécile

Alors ! Sans importance la virgule ?

➤ Doux espace seniors

Christian Heynold

Les débutants-seniors ne l'auront pas encore découvert, les super-seniors risquent de l'avoir biffé de leur mémoire, ce modeste espace qui nous est réservé, rue de la Science 27, avec vue sur l'une de ces charmantes places arborées au cœur de la capitale de l'Europe. Merci à ceux et à celles qui ont réalisé et qui gèrent cette plaine de jeu pour troisième âge, dont l'attraction principale est constituée par quatre encombrants ordinateurs, doux souvenir de nos premiers pas en informatique, entrepris à l'ombre du Berlaumont. Par contre, le scanner placé dans un coin de la salle, constitue le défi d'avenir que seulement les plus téméraires parmi les grisonnants oseront affronter. Une deuxième salle, non câblée celle-là, offre une détente rythmée par des courageux exercices de solfège dans la salle de musique adjacente.

Ayant atteint l'âge de la retraite, vous êtes le bienvenu dans ces lieux, à condition d'être muni de votre carte PR (rouge ou bleu, c'est kif-kif!). Il faudra la présenter "bien visiblement" à l'agent SECURITAS qui garde le vestige architectonique de l'époque pré-européenne. Gare si vous ne pouvez pas vous identifier! L'excuse "mais j'ai travaillé trente-cinq ans pour cette boîte" suscitera dans la meilleure des hypothèses un sourire de complaisance.

Une fois passée la porte vitrée sur laquelle est affichée le niveau d'alerte ambiante (sommes-nous toujours ou à nouveau au niveau 4?), il faudra tourner à gauche, sauf si vous souhaitez déposer votre

décompte des frais de santé. Une photocopieuse vous attend dans le couloir et vous permet de copier les pièces à déposer (elles seront indispensables en cas de conflit avec la caisse maladie qui n'est pas devenue plus accommodante). Dès que l'appareil sophistiqué vous fait savoir « ready to scan your job » vous devriez le caresser avec vos doigts, sans vous tromper de touche ! Sinon, il risque de se gripper ce qui provoquera le désarroi de ceux et de celles qui attendent patiemment derrière vous.

Après avoir passé avec succès le test devant la photocopieuse, vous avez prouvé posséder l'aptitude à vous attaquer à l'un des ordinateurs dans l'espace senior. (Attention : Si vous aviez fait la grasse matinée, vous risquez de rester debout). Il faudra s'armer de patience pour voir apparaître "Windows". Ne vous découragez pas, même "Myintracom" va se pointer, à condition d'avoir respecté les différents "login" et mots de passe, y compris "Génération 2012", que vous allez mémoriser aisément comme un élixir de jeunesse.

En attendant d'être connecté, vous avez tout loisir de regarder autour de vous et de scruter le dos des ancien(ne)s combattant(e)s de l'Union, qui tentent d'hypnotiser l'écran devant eux. Y-a-t-il parmi eux et parmi elles un(e) ex-camarade de couloir? Comment le savoir? Ouvrant la porte de l'espace senior, l'arrivant n'avait chuchoté qu'un "bonjour" à peine audible. Il s'éclipsera comme un fantôme, un "bonne journée" sur les lèvres.

Bien sûr, il peut y avoir les retrouvailles parmi ces vénérables pionniers de la société informatisée. Impossible alors de ne pas devenir le témoin involontaire de leur conversation, même si elle ne vous apprendra pas de secret d'Etat. La distraction est d'autant mieux accueillie que vous commencez à perdre patience face aux coups imprévisibles de l'informatique. Dès qu'un méchant insecte apparaît sur l'écran, votre descente en enfer est consommée. C'est un crash, qui n'échappera pas à votre voisin. Ou bien, par délicatesse, il l'ignore ou bien il offre son aide. N'ayant pas non plus bénéficié d'une formation spécifique - privilège réservé aux adolescents du troisième âge - il admettra rapidement son impuissance. Néanmoins vous lui témoignerez votre reconnaissance qui risque être écrasée par la voix de stentor d'un autre internaute qui a sorti son portable pour régler la livraison d'un nouveau lave-vaisselle.

A un certain moment de la journée, vous méritez un break à la cafétéria. Longez le couloir qui héberge les bonnes âmes qui scrutent nos formulaires médicaux (à leurs yeux, on doit être des zombies!), sortez de l'immeuble pour y rentrer par la porte suivante, distante de trois mètres. Attention: Vous serez contrôlé une fois de plus et refoulé au cas où vous aviez oublié votre carte dans l'espace senior!

Depuis belle lurette la cafétéria est privatisée, les prix sont indexés. Ainsi, depuis le début de l'année au lieu de 1 Euro 90 Cents il faut déboursier 1 Euro 92 Cents pour un café-croissant! Merci à Signor Draghi d'avoir jugulé l'inflation!

L'atmosphère dans la cafétéria est animée, on n'y parle guère politique mais plutôt loisirs. Parbleu, qu'ils sont jeunes, ces jeunes, ou sommes-nous déjà si vieux? C'est à eux qu'il revient de défendre aujourd'hui le grand projet européen. Ils méritent toute notre sympathie et notre soutien!



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPEENNE
A.I.A.C.E. Section Belgique

Conseil d'administration

Présidente	Raffaella Longoni	
Vice-présidents	Philippe Loir Ludwig Schubert	Actions sociales Statut, Pensions et Méthode
Secrétaire	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, conférences Alimentation du site web
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.
Membres	Pierre Blanchard Dominique Deshayes Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Jean-Bernard Quicheron Joseph Szeles André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	RCAM/PMO, Statut, site web Séminaires « Départ à la retraite » - PMO - Activités culturelles et de loisirs, Comités paritaires sociaux – coordination séminaires « Départ à la retraite » Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Rédacteur en chef de l'Écrin Conseiller Valorisation de l'expertise des Anciens Information appartements/services et inspection maisons de repos <i>Associé : Ian Collisson, Bruno Uguccioni</i>

«Help Desk informatique» : Margarethe Braune

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires	Raffaella Longoni Ludwig Schubert	Suppléants	Philippe Loir Pierre Blanchard
-------------------	--------------------------------------	-------------------	-----------------------------------

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk social.

LUNDI	: Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, Marie-Thérèse De Smedt, Marie Sporcq,
MARDI	: Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,
MERCREDI	: Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,
JEUDI	: Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, Marie-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt,
VENDREDI	: Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.